

Un pas dans le présent et un autre dans le futur

Le Courrier lance sa version numérique

Le Courrier du Val-de-Travers hebdo ne change pas, il grandit ! Depuis ce jour, l'information valloisienne ne se résumera plus uniquement à notre journal du jeudi. Elle se déclinera également au quotidien, à travers un site internet. Cette évolution est réfléchie et se prépare depuis plus de deux ans et demi. Le site internet est alimenté dans le plus grand secret, afin de vous livrer la plateforme web la plus étoffée possible et qui sera consultable le vendredi dès 18 heures sur www.courrierhebdo.ch Aujourd'hui, on vous dit tout !



Le Courrier du Val-de-Travers hebdo s'apprête à fêter ses 170 printemps. Malgré les récentes crises qui ont frappé le monde, le journal a su se relever grâce au soutien de ses fidèles annonceurs et lecteurs. Tout au long de son histoire, le Courrier s'est transformé pour répondre aux attentes de son lectorat et, grâce à sa fidélité, il continue de paraître tous les jeudis et le fera encore durant de nombreuses années.

Depuis plusieurs mois, les équipes du journal travaillent en étroite collaboration avec la société Karbonic pour mettre en ligne une version augmentée de l'hebdomadaire. Cette collaboration a été rendue possible grâce à un partenariat solide qui s'est construit au fil des années.

Ici, on se serre les coudes

L'année 2020 a marqué un tournant pour le Courrier, qui a reconnu la nécessité de s'adapter pour rester dans l'air du temps. La solution consistait à rendre ses informations accessibles à un public plus large grâce à un nouveau format en ligne, une démarche devenue courante pour de nombreux journaux. Cependant, contrairement à d'autres médias, le Courrier ne disposait pas des ressources financières et techniques nécessaires pour entreprendre un projet d'une telle envergure de manière indépendante.

Heureusement, une conversation avec un partenaire de longue date a débouché sur une idée qui allait finalement ouvrir la voie à la transition réussie du Courrier vers sa version en ligne. Karbonic a offert des ressources techniques et humaines. Ce partenariat a non seulement facilité la création d'une nouvelle présence en ligne, mais a également offert de potentielles

opportunités de croissance et d'innovation pour les deux parties concernées.

Un défi technique et humain

Le développement de notre présence numérique, avec la création de ce site internet, est donc un service supplémentaire que nous souhaitons offrir gratuitement à nos lecteurs. Comme vous l'avez remarqué, le contenu de votre journal s'est considérablement étoffé et diversifié depuis un certain temps. Le Vallon vit et revit à travers les pages de son Courrier. L'émulation est telle que nous avons parfois bien du mal à faire entrer toute l'actualité de notre région dans les pages du journal. Le site internet constituera donc un support complémentaire mais il est important de noter qu'il n'a pas vocation à concurrencer les grands noms de l'édition, ni à remplacer la version papier, qui est appréciée des lecteurs fidèles et continue d'être imprimée chaque semaine sur les presses de Fleurier. Au contraire, la version en ligne complète la version papier en offrant une meilleure couverture des événements et des activités au Vallon, avec des nouvelles d'actualité et des contenus multimédias tels que l'audio et la vidéo. L'équipe est fière d'offrir une source d'information plus permanente et plus étoffée et prévoit de continuer à élargir le contenu proposé.

La création du Courrier en ligne représente un accomplissement important pour l'équipe de nos collaborateurs qui est heureuse de présenter son site internet et se réjouit de le voir grandir et prospérer.

Une double page explicative se trouve en pages 10 et 11 de cette édition.

La direction

Courrier Val-de-Travers HEBDO

Maison fondée en 1854

Editeurs | Imprimeurs | Montandon Sàrl
Impressum Rédaction :
Place d'Armes 15 - 2114 Fleurier
+41 32 861 10 28
info@courrierhebdo.ch

Abonnement annuel suisse : Fr. 90.- TTC

Publicité (+ TVA) :
Annonce : Fr. 0.72 le mm. Réclame : Fr. 1.33 le mm
Délai pour le dépôt des annonces :
Mardi à 12 h.
Tirage : 7250 exemplaires

Distribué le jeudi dans tous les villages du Val-de-Travers

LES TITRES DE LA SEMAINE

Jeudi 23 mars 2023 N° 11

PAGE 2	PAGE 14	PAGE 19
PAGE COMMUNALE	ÉNERGIES RENOUVELABLES	HOCKEY SUR GLACE
Situation des réserves d'eau.	L'AeeNeuchâtel veut passer à la vitesse supérieure.	Fleurier est promu en 1 ^{re} ligue !
PREMIER CAHIER	Chronique régionale 7, 8	Les sports 15
Infos communales 2	TROISIÈME CAHIER	Où sortir 16
Chronique régionale 3	Chronique régionale 9	CINQUIÈME CAHIER
Carnet de la semaine 4	Site 10, 11	Les sports 17, 18, 19
DEUXIÈME CAHIER	Chronique régionale 12	Affaires immobilières 16
Les manifestations 5	QUATRIÈME CAHIER	
Emplois/infos utiles 6	Chronique régionale 13-15	5 CAHIERS 20 PAGES

tous Azimuts!

Métiers d'avenir ?

Récemment, j'écoutais perplexes des spécialistes, des employeurs et des politiques débattre d'orientation professionnelle, de système d'apprentissage et de leur finalité ultime : doter la jeunesse de profils conformes au futur marché de l'emploi. Telle formation était prometteuse avec la transition énergétique, tel métier avec de l'IA, etc... Et si ces « experts » se trompaient sur toute la ligne ?

Lors d'une fête familiale, j'ai discuté avec une jeune ado. Seule aspiration professionnelle : influenceuse ! Faire le job de son modèle, une instagrameuse dont je n'avais jamais entendu parler. En effet, gagner sa vie avec son smartphone pour seul outil et des likes pour unique contrôle qualité paraît plus que tentant... Mythe de faire fortune sans se fatiguer, juste en « postant » son existence ?

Les qualités pour ce nouveau taf sont avant tout, beauté et glamour, peuvent-elles vraiment remplacer CFC ou études ? Peut-on vraiment capitaliser toute une existence uniquement sur un nombre de « vues » sur les réseaux sociaux ?

Les marchands de rêve et du miracle ont toujours existé, mais ont-ils vraiment duré ?

Rabov

Naissance

Dario Stoppa-Rey

Décès

M^{me} Monique Amstutz,
84 ans, Travers

M. Jean-Daniel Berthoud,
dit Tolet, 80 ans, Fleurier

En plus dans ce numéro

Action de printemps sur la literie aux Meubles Alaska, à La Brévine. Profitez-en !

Les lecteurs de Buttes, Fleurier, Môtiers, Saint-Sulpice et Boveresse trouveront encartée, dans cette édition, la liste des pizzas, hamburgers/cebap que propose le café-shop des Lerreux à Fleurier.

SITUATION DES RÉSERVES D'EAU

Au vu des précipitations hivernales peu abondantes et si le printemps n'est pas pluvieux, l'eau potable va à nouveau manquer dans notre région. En effet, alors que les sources devraient être à leur maximum en ce mois de mars, celles-ci baissent sensiblement et le niveau des nappes phréatiques se situe également au-dessous des normes saisonnières.

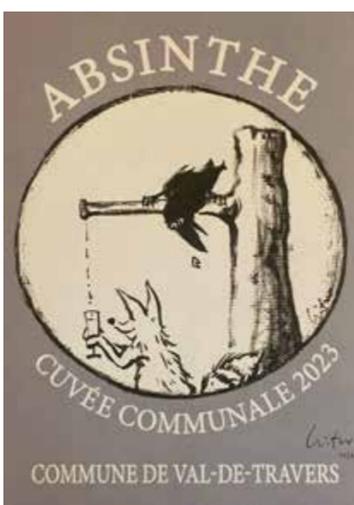
Ces éléments laissent penser que si la situation ne s'améliore pas sensiblement d'ici peu, notre commune devra à nouveau émettre des restrictions afin de limiter la consommation de l'eau potable.

L'eau potable étant une denrée précieuse, des gestes simples appliqués par chacun peuvent contribuer à limiter sa consommation journalière. L'installation d'économiseurs d'eau sur les robinets, le remplacement des pommeaux de douche et la récupération de l'eau de pluie pour l'arrosage sont facilement réalisables et à moindre frais. Le site myclimate.ch nous renseigne par exemple sur différentes mesures qu'il est possible de prendre simplement dans le domaine de l'économie de l'eau.

Le Conseil communal remercie dès lors la population et les entreprises régionales d'être attentives au quotidien. L'effort consenti et l'espoir d'une météo pluvieuse ces prochains mois pourront ainsi peut-être permettre de passer un été serein, en pouvant profiter de nos jardins, fleurs et piscines. •

LA CUVÉE COMMUNALE 2023 EST ARRIVÉE !

Cette année, l'étiquette de la cuvée d'absinthe communale a été réalisée par Martial Leiter, artiste connu et reconnu mondialement né à Fleurier, qui s'est inspiré des Fables de Jean de La Fontaine (à absinthe). Fidèle à son style en noir et blanc, le dessinateur offre une belle composition à tous les amateurs d'illustrations et de liquide trouble. Des lithographies de l'œuvre, en nombre très limité et au prix de 120 francs, sont en vente au service de la culture, des loisirs et des sports (Grand-Rue 38, 2108 Couvet, 032 886 43 77, cultureloisirssports.vdt@ne.ch).



Les bouteilles d'absinthe sont également en vente au service de la culture, des loisirs et des sports ainsi qu'à l'accueil d'espaceVAL (rue du Clos-Pury 15, 2108 Couvet, 032 889 69 19, info@espaceval.ch) au prix de 35 francs le flacon de 50 cl. Un rabais de 10% est octroyé dès l'achat de trois bouteilles. •

BIBLIOWEEKEND

LE SAMEDI 25 MARS 2023 DE 17H30 À 19H DANS LA BIBLIOTHÈQUE DU COLLÈGE DE LONGEREUSE

Les bibliothèques de Fleurier, en collaboration avec l'Association du Bibliobus neuchâtelois, vous invitent au spectacle «Le Passeur», un conte moderne qui vous plonge dans les sous-sols de la ville de Daraya à la découverte d'une bibliothèque secrète.

La pièce raconte le combat et la vie quotidienne des habitant-e-s de la ville qui ont recours à la lecture comme moyen humaniste de se battre. Les destins croisés d'Ahmad et de ses amis révèlent un hymne à la liberté individuelle, à la tolérance et au pouvoir de la littérature. •

VOS COLLABORATEURS COMMUNAUX

ARCHIVES COMMUNALES DE VAL-DE-TRAVERS

Les archives communales sont la mémoire de notre collectivité publique. Elles sont d'abord utiles aux services communaux et aux bureaux ou institutions qui ont besoin de l'historique de certains dossiers pour accomplir leurs activités quotidiennes. En conservant l'histoire et le patrimoine culturel de Val-de-Travers, les archives contribuent également à fonder son identité. •



L'ARCHIVISTE COMMUNALE EST MME GYÖNGYI BERNASCHINA.

© TAM BERGER (6/24)

ANNONCES

COMPOST À DISPOSITION

La population de la commune de Val-de-Travers est invitée à venir chercher gratuitement du compost pour le jardin potager auprès de l'entreprise **Agri Bio Val SA**, Clos-Donzel 11 à Fleurier à la date suivante :

Samedi 1^{er} avril 2023 de 9h à 11h30

Chaque personne doit se munir d'un récipient pour le transport de son compost. La distribution gratuite aura lieu uniquement à cette date.

À LA RECHERCHE D'UN EMPLOI ?

Consultez nos offres d'emploi sous Facebook, NEMONews et www.val-de-travers.ch/page/offres-emploi

MISES À L'ENQUÊTE

Les nouvelles mises à l'enquête publique sont à consulter au service de l'aménagement du territoire à Couvet.

Plus d'informations : www.vdt.ch/page/mises-lenquete-publique

ADRESSES

Fleurier – Rue des Petits-Clos 25
 Fleurier – Rue de l'Industrie 1
 Fleurier – Rue du Progrès 3
 Couvet – Malmont-Dessous 221
 Couvet – Rue du Midi 1
 Travers – Les Lignières 4
 Travers – Rue de la Gare 9
 Noiraigue – La Mercière 2

DATES LIMITES OPPOSITION

27 mars 2023
 3 avril 2023
 3 avril 2023
 3 avril 2023

CONFÉRENCE SUR LE HARCÈLEMENT : «COMMENT AGIR AVEC SON ENFANT ?»

Le service de l'accueil de l'enfance continue d'élargir ses prestations dédiées aux familles vivant à Val-de-Travers. Dans ce cadre, une première conférence sera proposée à la population et plus particulièrement aux parents ou membres de la famille accompagnant des enfants, le 25 avril prochain de 19h à 21h à la salle Fleurisia.

Le thème de cette première conférence est axé sur le harcèlement « comment agir avec son enfant ? ».

Cette conférence est gratuite mais sur inscription via l'application ProNote de l'école Jean-Jacques Rousseau ou par un simple courriel à CrechesCommunales.VDT@ne.ch. •



Commune de Val-de-Travers

Rapport de la protection de la population : le dévouement honoré

Mardi soir, le dicastère de la protection de la population présentait son rapport pour l'année 2022. Au-delà de dresser le bilan chiffré des interventions, c'était l'occasion de mettre en lumière le travail et l'engagement des membres des différents services, de sécurité de proximité, de pompiers, de protection civile et d'ambulances.



« Dans un monde qui part tous azimuts, le bateau tangué parfois, mais l'état maintient le cap », a estimé le conseiller communal Benoît Simon-Vermot, dans son introduction à la présentation du rapport de la protection de la population. Mardi soir, à la Salle des spectacles de Couvet, le chef du dicastère de l'administration et de la protection de la population (DAPP) tenait à relever « une année particulière, une année charnière » qui avait été encore teintée des dernières mesures Covid avant de voir « une armée lancée » contre un pays européen. Avant de laisser la parole aux acteurs de la protection de la population, Benoît Simon-Vermot a solennellement remercié et salué « leur dévouement et leur sens du sacrifice ».

Invité de cette soirée, Thierry Michel, chef du Service de la sécurité civile et militaire (SSCM) et ancien conseiller communal de Val-de-Travers, a détaillé, devant l'assemblée des acteurs de la protection et de la sécurité, l'organisation de son service et son mode de fonctionnement en temps normal ou en temps de crise. Ce dernier a notamment souligné le « top ten » des dangers ou risques naturels identifiés par son service en 2017. Du feu de forêt à une crise énergétique, en passant par une pandémie, une épidémie

ou une crise de réfugiés, ceux-ci correspondant presque en tous points aux défis qu'a dû affronter notre société depuis cinq ans. « Sur ces dix principaux risques, sept ont nécessité la mise en place d'un état-major cantonal de crise (EMCC) », a conclu Thierry Michel, en notant que certains sont encore ouverts et que l'EMCC pour le Covid fut en fonction durant trois ans.

Relève présente au SDIS Valtra

Le sergent-chef Laurent Gossauer s'est chargé de la présentation des chiffres du Service de sécurité de proximité et de prévention incendie (SPPI). Également, il a relevé les événements importants de l'année écoulée, notamment la finalisation de la place de la Gare de Fleurier, la simplification du stationnement sur la place de la Gare de Noiraigue et la poursuite du projet « café avec un agent ». Laurent Gossauer a souligné le contact direct privilégié avec la population lors de ces rencontres et que les agents ont pu répondre concrètement aux questions des citoyens. En tant que responsable de la prévention incendie, il a notamment relaté que la campagne de prévention auprès de six classes de 7^e année avait suscité un grand intérêt, tant des élèves que des enseignants.

Par ailleurs, le sergent-chef Laurent Gossauer a proposé à l'assemblée d'observer une minute de silence en mémoire de François Berset, membre de la commission de police du feu, décédé l'année dernière.

Commandant du Service de défense incendie et de secours (SDIS), le major Patrick Piaget a débuté son allocution, en rappelant que le SDIS Valtra comprenait 103 personnes, dont 16 femmes. « Une moyenne plus haute que celle suisse », a-t-il noté. De plus, le commandant du SDIS a tenu à souligner l'implication des 25 jeunes de la section des jeunes sapeurs-pompiers (JSP). Des JSP qui sont une part importante de la relève du corps, en effet, 15 à 20% d'entre eux se présentent au recrutement. Comme l'a montré Patrick Piaget, l'année 2022 a connu une augmentation des interventions de 18.1%. Parmi elles, le commandant a relevé une progression du nombre de feux et de sauvetages de personnes. La première s'explique par une année de sécheresse et donc de départ de feux en raison de grillades et de perte de maîtrise des flammes et la seconde en raison d'un nombre accru de « relevage de personnes » à leur domicile, dû peut-être à un maintien plus longtemps à domicile.

Dominique Wyss honoré

Le commandant du SDIS a souhaité également mettre en lumière et a salué l'investissement des pompiers bénévoles qui ont consacré l'année dernière un total de 8550 heures de travail, soit 4.75 postes équivalents plein-temps. Puis, Patrick Piaget a dressé une liste non exhaustive des événements principaux de l'année, dont certains tragiques ayant « marqué le personnel ». Un rappel que dans l'exercice de leurs fonctions, les membres du SDIS doivent parfois affronter des situations humainement et psychologiquement difficiles. Enfin, démissionnaire, le capitaine

Dominique Wyss a été honoré par le service et la commune, après 36 années consacrées à la protection de la population.



Benoît Simon-Vermot.

Dans son rapport de l'organisation de protection civile (OPC), le commandant Laurent Jutzeler a, en premier lieu, rappelé que 2022 avait débuté comme 2021 avec une situation Covid encore « tendue ». Puis, s'est ajoutée à cela l'invasion de l'Ukraine qui a demandé une organisation spécifique en vue de l'accueil de réfugiés. De plus, la crainte d'une crise énergétique « a apporté son lot de travaux de planification » en vue de potentiels délestages. Et enfin, le service a été actif en fin d'année pour les inondations à Travers. Au total, le commandant de l'OPC a indiqué un engagement de 67 jours/hommes pour des interventions d'urgence sur un total, comprenant cours préparatoires et de répétitions et états-majors de 279 jours/hommes. Également, Laurent Jutzeler a tenu à relever la progressive diminution de l'effectif, notamment en raison de la nouvelle loi sur la protection civile. Une situation qui devra être résolue et qui fait partie des objectifs futurs de l'OPC, tout comme la finalisation de l'engagement pour sécuriser le sentier des gorges de l'Areuse.

La der' des Ambulances du Val-de-Travers

Dernier orateur de cette présentation, Andy Willener, chef du service des Ambulances du Val-de-Travers avouait une « certaine émotion à être ici, ce soir, pour la dernière fois » pour un rapport des ambulances comme service communal. Le récent directeur stratégique des Ambulances des Vallées neuchâteloises a rappelé brièvement le projet porté par les Communes de Val-de-Travers et Val-de-Ruz et qui fut un des grands travaux de l'année 2022. Il a souligné que la fusion avait été effective au 1^{er} janvier 2023 et avait abouti à la constitution du plus grand service ambulancier du canton.

Pour ce qui est des chiffres 2022, Andy Willener a souligné une augmentation des interventions, les ambulances ayant effectué un total, y compris rocade, de 3304 sorties. Concernant les délais d'intervention, l'ancien chef du service des Ambulances du Val-de-Travers a relevé une amélioration par rapport à 2021, avec presque 90% des interventions d'urgence prioritaire dans un délai de 15 minutes, comme le demande les critères. Un résultat qualifié de progression « de la sécurité sanitaire pour le secteur Val-de-Travers ».

Pour conclure, Andy Willener a salué les 17 ambulanciers ES et techniciens ambulanciers au 31 décembre 2022 des Ambulances du Val-de-Travers et remercié tous les services communaux pour leur collaboration. Une collaboration qui, même si « une page se tourne », se poursuivra, certes différente administrativement mais toujours effective sur le terrain, a assuré le nouveau directeur stratégique de la nouvelle entité ambulancière.

Gabriel Risold



Naissance

C'est un garçon!



C'est avec beaucoup de joie et d'émotion que nous annonçons la naissance de

Dario

le 16 mars 2023

Il comble de bonheur ses grandes sœurs et ses parents.

Famille Shirley, Xavier, Victoria et Maeva Stoppa-Rey



EN CAS D'URGENCE

un problème de santé? composez le bon numéro:

urgences: 144

services de garde: médecin pharmacien dentiste 0848 134 134

hotline pédiatrique: 0848 134 134

ine.ch

Les pharmacies de service au Vallon sont ouvertes au public le dimanche et jours fériés de 11 h à 12 h et de 17 h à 18 h.

RHNe Val-de-Travers, Couvet (7j/7 et 24h/24)

Réception-secrétariat 032 864 64 51
Poli-clinique 032 919 47 08

Permanence médico-chirurgicale 0848 134 134

Ambulance 144

Intoxication 145

Police-secours 117

Service de défense incendie et de secours (SDIS Valtra) 118

Police neuchâteloise

Fleurier 032 889 62 27

Service de l'eau de Val-de-Travers 032 886 43 78
NUMÉRO D'URGENCE

Du lundi au jeudi, de 17h à 7h ainsi que le vendredi après-midi, le week-end et les jours fériés. En dehors de ces heures, le service de l'eau est atteignable au **032 886 43 45**

En cas de fuite ou autres problèmes concernant le réseau d'eau sis sur le domaine public.

Avis mortuaires

Fleurier

Son épouse et leur fille:
Catherine Berthoud-Gurtner et leur fille Stéphanie,

Sa sœur:
Janine Bobillier et famille,

Sa belle-sœur et son beau-frère:
Françoise Gurtner et Joseph Ruckstuhl,

Ses neveux, les familles parentes, alliées et amies

ont la tristesse de faire part du décès de

Monsieur Jean-Daniel BERTHOUD dit Tolet

enlevé à leur tendre affection, le 20 mars 2023, à l'âge de 80 ans.

Selon son désir, un recueillement a eu lieu dans l'intimité.

Adresse de la famille:
Catherine Berthoud et Stéphanie Lambert
Rue Bussan 10
2114 Fleurier

Un chaleureux merci au Docteur J.-P. Caretti à Fleurier pour sa gentillesse et son dévouement.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Travers



Tu es partie rejoindre ta sœur.

Sa sœur et son frère:
† Liliane Vermot-Amstutz et sa grande et belle famille,

Pierre Amstutz et son amie Monika, ses filleules, les familles parentes, alliées et amies

ont la tristesse de faire part du décès de

Madame Monique AMSTUTZ

enlevée à leur tendre affection, le 17 mars 2023, dans sa 85^e année, seulement 20 jours après le décès de sa sœur.

La cérémonie d'adieu aura lieu en l'église catholique de Travers, le vendredi 24 mars à 14 heures, suivie de la mise des cendres au jardin du souvenir à Travers.

Adresse de la famille:
Monsieur Pierre Amstutz
Les Sagnes 23
2022 Bevaix

Un très grand merci au personnel du home de L'Ermitage à Neuchâtel pour sa gentillesse et son dévouement.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

SERVICES RELIGIEUX

ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE

Activités du 23 au 30 mars

MÔTIERS: samedi, à 17 h, Carême 5, culte préparé par le mouvement chrétien des retraités, R. Perret. Dimanche, à 10 h, Carême 5, culte avec Y. Bourquin, président du Conseil synodal, suivi d'un échange et repas canadien à la cure.

ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE

Activités du 23 au 31 mars

FLEURIER: ce soir jeudi, à 19 h, messe. Vendredi, à 9 h, messe, à 17 h, chapelet en italien, à 19 h, chemin de croix et à 19 h 30, assemblée générale annuelle. Dimanche, à 10 h, 5^e dimanche de Carême, messe dominicale. Lundi, à 19 h, chapelet. Mercredi, à 16 h, chapelet en italien. Jeudi 30, à 19 h, messe. Vendredi 31, à 9 h messe, à 17 h, chapelet en italien et de 19 h à 21 h, veillée de réconciliation.

COUVET: samedi, à 17 h 30, messe. Mardi, à 9 h, messe. Mercredi, à 14 h 30, chapelet et à 15 h, messe.

TRAVERS: mercredi, à 19 h 15, adoration eucharistique.

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE LIBRE

Activités du 23 au 30 mars

Dimanche, à 10 h, prédication: N. Ferrari.

Pour consulter le programme de nos activités à tout moment: www.eelcaf.ch/agenda

Renseignements:

D. Hoehn, pasteur, tél. 032 865 12 03.

LE PHARE, FLEURIER

Dimanche, à 10 h, culte. Accueil Café dès 9 h 30.

Av. Daniel Jeanrichard 2b, tél. 079 733 25 46.

Toutes les infos sur www.lephare.ch

Remerciements

La famille de

Maria COCCO née Vittoria

vous remercie de tout cœur pour les messages qui lui ont été adressés.

Fleurier, mars 2023

In memoriam

2013 - 21 mars - 2023
En souvenir de Giovanni PUGLISI



À mon mari, notre papa et nonno.

Voilà 10 ans déjà que notre regard est tourné vers les étoiles.

Avec tout notre amour. Ta famille

Hommage à Alfred Hugi – 1935-2023

Alfred, Frédy pour les intimes, s'en est allé. Paisiblement, à l'âge de 88 ans. Il était mon oncle. À chacune de mes visites et de nos rencontres, Frédy, solide paysan de Travers, me faisait penser à Albert Anker, ce peintre célèbre d'Anet, connu pour ses représentations populaires de la vie rurale de son pays au 19^e siècle.

Dans une des toiles de l'artiste, on peut retrouver Frédy, dans son salon aux parois de bois brut et sombre, au rez-de-chaussée de sa maison familiale, au milieu de sa journée, lors de ses rares et brefs moments de repos. Seules ses chaussures sont demeurées au pied de la porte d'entrée. En habits de travail, son corps est mince et svelte. Au fond du salon, une petite fille s'applique à faire ses devoirs à son pupitre. Marinette ou Marguerite? L'espace est bien ordonné, tout est bien rangé. Dans la cuisine attenante, le poêle crépète et les odeurs de cuisine s'échappent dans toute la maison. Un chat ronronne sur la chaise en paille, dans l'attente de son bol de lait.

On traverse la cour, trois marches d'un escalier en bois pour descendre à l'écurie. Le bétail attend patiemment la traite. Ici également, tout sent le travail bien fait, au rythme immuable du paysan.

Frédy a été un digne représentant de cette époque. Celle de l'après-guerre... Celle où le paysan recevait l'estime de tous, placé haut dans la hiérarchie sociale car sans lui, le pays n'avait rien sur la table.

Merci Frédy et respect!

Anne-Laurence Bovet



VAL-DE-TRAVERS

Toutes formalités
À votre service 24 h sur 24
Prévoyance funéraire

Tél. 032 861 12 64

Tél. 032 861 38 35 - pf.dubois@bluwin.ch



ACOUSTIC JOYE
conseil et adaptation d'aides auditives



Pharmacieplus
Val de Travers
Couvét




Nouveau

Testez votre audition et essayez
des aides auditives de dernières générations

Tous les jeudis au centre commercial COOP
Tel. : 032 724 37 38

www.acousticjoye.ch

Pia-Baptistine JOYE-Collonge
Spécialiste des appareils auditifs



COLISÉE
CINÉMA DU VAL-DE-TRAVERS

SCREEN VI | JEU 23 - 20H00 | VEN 24 - 20H30 | DIM 26 MARS - 20H30

FESTIVAL12 - CONCERTS
GIORGIO CONTE (ITA) ET COLOUR OF RICE (CH-JPN)
SAM 25 MARS - 17H30

LES GARDIENNES DE LA PLANÈTE | DIM 26 MARS - 16H00

PROGRAMME COMPLET SUR WWW.COLISEE.CH




85^e Concert

Salle de musique - La Chaux-de-Fonds

Samedi 1^{er} avril 2023, à 19h30
Dimanche 2 avril 2023, à 17h00

REQUIEM
Giuseppe VERDI (1813 – 1901)

Direction : **Olivier PIANARO**

Chœur des Rameaux
Chef de Chœur Olivier Pianaro

Ensemble Jean-Philippe Rameau
Cheffe de Chœur Malgorzata Digaud

Chœur de l'Université de Neuchâtel
Chef de Chœur Sylvain Muster

Symphonia Genève

Meredith HOFFMANN-THOMSON soprano
Carine SECHAYE mezzo-soprano
Louis ZAITOUN ténor
Sylvain MUSTER basse

Entrée libre
Participation aux frais recommandée
Programme-texte CHF 5.- Prix indicatif CHF 30.-



PRÉSENTE
SOIRÉE VINTAGE

UN PTT PLUS

DJ ROBY

SALLE FLEURISIA

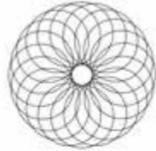
FOOD TRUCK

SOMNAMBUS

SAMEDI 1^{er} AVRIL DÈS 21h JUSQU'À 4h

PRIX : FR. 15.- (1 BOISSON COMPRISE)

BILLETS EN PRÉVENTE CHEZ : MJ COIFFURE ET INSTINCTIFS À FLEURIER

FLEURIER | CH
UNE RÉGION ET SON HORLOGERIE

Trouvez l'une des 16 fèves et gagnez 100 francs !

À l'occasion du changement d'heure, la Commune de Val-de-Travers et les entreprises horlogères de la région vous offrent la possibilité de gagner des Val d'une valeur de Fr. 100.-. Cette monnaie locale est valable chez les commerçants de la région et auprès de nombreux établissements publics.

Pour cette quinzième édition, les boulangeries **Jeune, Knöpfel, Vuissoz et de La Brévine** vendront le pain des horlogers le vendredi 24, le samedi 25 et le dimanche 26 mars.

Garantie au minimum d'un pain gagnant par boulangerie et par jour !

Prenez du temps pour vous trouver ou vous retrouver...
Offrez-vous une parenthèse « infiniment-toi ».

Je suis ravie de pouvoir vous accueillir dans mon espace dédié à votre bien-être.

Journée portes ouvertes
le samedi 1^{er} avril 2023 de 10 h à 15 h

Cabinet de massothérapie « Infiniment-toi »
Myriam Cecchetto
Crêt de l'Eau 9 - Couvet
www.infiniment-toi.ch
079 464 62 49



Venez comme vous êtes, infiniment vous...

Le P'tit bazar Printanier

Ne manquez pas le marché à Fleurier!

Articles cadeaux, artisanat, peintures, bijoux, bougies, cosmétiques naturels, poterie, sacs, pochettes savons, styliste couturière, plantons...
Bouillon et épices naturels, pain au levain, pâtisseries...
Avec la participation: i-lir édition jeunesse présence et autographes d'auteurs

30-31 mars
14h - 20h

Pension Beauregard

Grand-Rue 10
2114 Fleurier

Dimanche 2 avril
14h à 16h
Tatouage pour enfants par Détour Beauté

1^{er} avril
10h - 20h

2 avril
10h - 18h

Pour toutes vos manifs...

Le Courrier Val-de-Travers HEBDO

se tient toujours à vos côtés !




MON RÉGIO

Cette semaine le Courrier du Val-de-Travers est sur RTN. Vendredi, votre journal est l'invité de Raphael dans la Matinale.

À ÉCOUTER LE 24 MARS DÈS 7H50 ET À RETROUVER SUR RTN.CH





Dès le 24 mars
30% sur tous
les vêtements
et chaussures non soldés
 (sur les vêtements soldés
 entre 30 et 50% de rabais)
 Grande baisse sur la puériculture en stock

Chez Kiquet **Boucherie
 Traiteur
 Henri Racine**
 Grand-Rue 5 - 2105 Travers
 Tél. 032 863 13 42 - Fax 032 863 24 38
Langue de bœuf Fr. 10.-/kg
 du jeudi 23 au mercredi 29 mars inclus
le goût du vrai




EMS Les Sugits
 Rue de l'Hôpital 31 - 2114 Fleurier
 Tél. 032 862 13 00
 e-mail: EMS.LesSugits@ne.ch

Entrée en fonction: de suite ou à convenir

L'établissement médico-social Les Sugits à Fleurier est un lieu de vie d'une capacité de 60 lits qui accueille des personnes âgées nécessitant une assistance.

Au sein de notre équipe du service technique, nous cherchons à repourvoir par un contrat à durée indéterminée, de suite ou à convenir, le poste suivant:

Employé-e du service technique à 80 %

Si vous êtes au bénéfice du CFC d'agent-e d'exploitation ou d'un CFC d'installateur-trice sanitaire, installateur-trice électricien-ne, ou titre jugé équivalent, attestez d'une expérience de plusieurs années dans une activité similaire, alors ce poste intéressant et varié est pour vous.

La maîtrise du français, le permis de conduire (B), la capacité de travailler de manière autonome, organisée et selon des horaires flexibles, la capacité à gérer des installations techniques et de sécurité ainsi que la maîtrise des outils informatiques, la capacité à effectuer de manière polyvalente des tâches d'entretien, de maintenance et de réparation sont également requis.

L'EMS Les Sugits applique les conditions de travail de la CCT Santé 21. Il est membre de l'anempa.

Candidature: Si vous êtes intéressé-e, votre dossier de candidature complet est à transmettre par voie électronique à EMS.LesSugits@ne.ch ou postale à EMS Les Sugits, direction du secteur socio-hôtelier, rue de l'Hôpital 31, 2114 Fleurier.

Contact: Mme Ludivine Zmoos, responsable du secteur socio-hôtelier, ludivine.zmoos@ne.ch, 032 862 13 00.




bonnes tables
 — food · wine · bar —
 Votre bonne table est appréciée
 par nos lecteurs. Pensez-y!
 Tél. 032 861 10 28
 info@courrierhebdo.ch

PS-HYPNOSE
ASCAL
HYPNOSE

Arrêt de la cigarette, gestion de la douleur, du stress, des angoisses, du burn-out, du deuil, des traumatismes, de diverses addictions (alcool et drogues), également des phobies, des problèmes de libido, de la préparation à l'accouchement, etc.

permanence volta **FLEURIER**
 Avenue de la Gare 5A

cmc **LA CHAUX-DE-FONDS**
 Avenue Numa-Droz 187

nerys **NEUCHÂTEL**
 Saint Honoré 2

SUR RENDEZ-VOUS
 079 614 53 35 ou
 pascal@pshypnose.ch
 www.pshypnose.ch



OUIII les derniers jours sont arrivés,
 vous pouvez enfin penser à vous.
 Votre bienveillance envers les clients
 s'est manifestée quotidiennement durant 13 ans.
 Merci pour ces belles années!
 Bonne route et meilleurs vœux
 pour votre retraite.
 Virginie et Pamela

Le cabinet dentaire
RÉMY WITSCHARD
 032 861 12 39
 sera
FERMÉ
 du 27 mars
 au 10 avril

Gianni Gritti
Médiamatique

Affiches, flyers, vidéos, pub, site internet, dépannage, aide informatique, logos et autres projets multimédia.

+41 79 254 92 85 contact@giannigritti.ch



Envie de passer à l'action ?
 Rendez-vous sur :
www.courrierhebdo.ch

JÔYEUSES
Pâques

Pensez à faire paraître votre annonce
 dans nos pages spéciales
 Parutions: jeudi 30 mars et mercredi 5 avril
 info@courrierhebdo.ch - Tél. 032 861 10 28





CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

2023

MARS

- ▶ 25, NOIRAIGUE : concert annuel, org. fanfare L'Espérance.
- ▶ 25, VAL-DE-TRAVERS : vente de gaufres, org. Un P'tit Plus.
- ▶ 30, NEUCHÂTEL : théâtre, org. société d'Émulation.

AVRIL

- ▶ 1, FLEURIER : Vid'armoires, org. Nantibatingou.
- ▶ 1, FLEURIER : soirée Vintage, org. Un P'tit Plus.
- ▶ 2, NEUCHÂTEL : théâtre, org. société d'Émulation.
- ▶ 3, FLEURIER : don du sang, org. Samaritains du Val-de-Travers.
- ▶ 8, SAINT-SULPICE : match au loto de Pâques, org. Tir Sportif.
- ▶ 10, BUTTES : course aux œufs, org. ADR.
- ▶ 15, 16, FLEURIER : brocante, org. meubles Alaska.
- ▶ 15, LES VERRIÈRES : concert annuel, org. fanfare l'Écho de la Frontière.
- ▶ 16, SAINT-SULPICE : vide-greniers, org. musée VW.
- ▶ 29, FLEURIER : concert annuel, org. Union instrumentale.

MAI

- ▶ 6, FLEURIER : concert de printemps, org. Aresia-Aurore.
- ▶ 6, COUVET : concert, org. Chœur de l'Amitié.
- ▶ 6, FLEURIER : tournoi populaire, org. Unihockey Club Klub.
- ▶ 6, FLEURIER : bourse aux vélos, org. Pro Vélo et ATE-NE.
- ▶ 6, 7, FLEURIER : Mood festival.
- ▶ 7, COLOMBIER : concert, org. Chœur de l'Amitié.
- ▶ 7, COUVET : trio Artémont, org. Évasions Musicales.
- ▶ 12, MÔTIERS : concert du Brass Band du Saut-du-Doubs.
- ▶ 13, SAINT-SULPICE : concert annuel, org. fanfare l'Union.
- ▶ 13, FLEURIER : match au loto, org. Un P'tit Plus.
- ▶ 13, SAINT-SULPICE : la nuit des musées, org. musée VW.
- ▶ 13, VAL-DE-TRAVERS : circulation des trains touristiques, org. VVT et RVT-Historique.

JUIN

- ▶ 2, COUVET : défi-jeunesse, org. Swiss Canyon Trail.
- ▶ 3, 4, COUVET : Swiss Canyon Trail.
- ▶ 3, FLEURIER : concert, org. Chœur d'Hommes du Val-de-Travers.
- ▶ 3, 4, COUVET : Valtrabrique.
- ▶ 3, 4, MÔTIERS : fête cantonale de lutte, org. club de lutte du Val-de-Travers.
- ▶ 3, 4, BUTTES : abbaye, org. comité.
- ▶ 9, 10, MÔTIERS : 500^e Abbaye.
- ▶ 10, MÔTIERS : absinthe en fête, org. Maison de l'Absinthe.
- ▶ 10, BOVERESSE : fête villageoise, org. FSG.

- ▶ 10, VAL-DE-TRAVERS : circulation des trains touristiques, org. VVT et RVT-Historique.
- ▶ 22, SAINT-SULPICE : tir obligatoire, org. Tir Sportif.
- ▶ 24, 25, LA BRÉVINE : 10^e tractomania, org. Avmahc.
- ▶ 24, 25, 26 FLEURIER : abbaye.

JUILLET

- ▶ 1, SAINT-SULPICE : tir obligatoire, org. Tir Sportif.
- ▶ 6-8, FLEURIER : festival music, org. Trouble A.

AOÛT

- ▶ 7, COUVET : don du sang, org. Samaritains du Val-de-Travers.
- ▶ 26, MÔTIERS : vente de gaufres, org. fanfare l'Harmonie.
- ▶ 26, 31 SAINT-SULPICE : tir obligatoire, org. Tir Sportif.

SEPTEMBRE

- ▶ 2, NOIRAIGUE : 150^e anniversaire, org. fanfare L'Espérance.
- ▶ 2, BUTTES : fête du sel, org. route du sel.
- ▶ 7, NOIRAIGUE-TRAVERS : course des aînés.
- ▶ 8, 9, TRAVERS : fête des moissons.
- ▶ 9, VAL-DE-TRAVERS : circulation des trains touristiques, org. VVT et RVT-Historique.
- ▶ 12, MÔTIERS : fête des fontaines, org. Écho de Riaux.
- ▶ 12, BUTTES : concert de la fête des fontaines, participation fanfare l'Union Saint-Sulpice.
- ▶ 12, BUTTES : fête des fontaines.
- ▶ 28, 29, 30, COUVET : 10^e festival de la Chapelle aux Concerts, org. Évasions Musicales.

OCTOBRE

- ▶ 1, COUVET : 10^e festival de la Chapelle aux Concerts, org. Évasions Musicales.
- ▶ 7, VAL-DE-TRAVERS : circulation des trains touristiques, org. VVT et RVT-Historique.

NOVEMBRE

- ▶ 12, MÔTIERS : concert d'automne, org. fanfare l'Harmonie.
- ▶ 24, MÔTIERS : répétition générale du concert, org. Écho de Riaux.
- ▶ 25, MÔTIERS : concert annuel, org. Écho de Riaux.
- ▶ 25, SAINT-SULPICE : concert avec souper de soutien, org. fanfare l'Union.

DÉCEMBRE

- ▶ 5, COUVET : don du sang, org. Samaritains du Val-de-Travers.
- ▶ 6, FLEURIER : fête de Saint-Nicolas, org. Un P'tit Plus.

Pour figurer (gratuitement) dans ce calendrier, les dates des manifestations valloisnières doivent nous être communiquées par écrit ou par e-mail à info@courrierhebdo.ch Cette rubrique est remise à jour tous les mardis matin.

À l'Aigle, les apprentis prennent leur envol !

17, 18 et 19 mars : trois jours pour mieux comprendre leur métier. Trois jours sans patron durant lesquels les apprentis sont les seuls maîtres à bord. L'hôtel de l'Aigle a donné les clés de « sa boutique » à la jeunesse, le temps d'un week-end. Le principe est simple, c'est à eux de gérer l'établissement durant 48 heures. Gestion du budget et des commandes, élaboration d'un menu, décoration de la salle, réception des clients, service et tout ce qui va avec. Quel bilan tirer de cet envol dans les réalités du métier ?



L'équipe de l'hôtel de l'Aigle a connu un week-end des apprentis intense. Mais tout s'est très bien déroulé dans l'ensemble.

À mon arrivée au sein de l'hôtel de l'Aigle, je suis immédiatement accueilli par Chloé (18 ans) et Louann (17 ans). La première passe sa maturité commerciale et la seconde son CFC d'employée de commerce. Aucune fausse note dans la prise en charge du client, les deux jeunes filles sont accueillantes et se soucient aussitôt de ce qu'elles peuvent faire pour moi. Je réponds donc que je viens découvrir comment les six apprentis gèrent ces deux jours un peu spéciaux. Je n'ai pas poussé le vice à jouer le client mystère, j'agis donc « à découvert ».

10 heures : tout est sous contrôle

Dans la salle à manger, tout est prêt pour le service du dimanche midi alors que l'horloge vient à peine de dépasser 10 heures. Tout semble donc sous contrôle. Je vais faire un petit tour en cuisine pour voir si tout est aussi bien huilé. Tout se passe bien, le bateau ne coule pas par ici ? « On verra quand on fera les comptes », rigole le chef cuisinier Eric Stoudmann. L'homme n'est pas un apprenti. Il serait même à l'autre bout de la chaîne. « Je suis en retraite dans cinq mois », confie-t-il. Mais aujourd'hui, ce n'est pas lui qui tient la baguette dans sa cuisine.



Chloé vient s'enquérir de l'avancée des préparations en cuisine.

de l'Aigle. La malice du destin a justement provoqué ce cas de figure vendredi soir.

Les générations X, Y et Z

Mais pas de quoi déstabiliser l'équipe d'apprentis qui a parfaitement su gérer cette bonne surprise. Pour les y aider, Julien est d'une aide précieuse. À 34 ans, ce Fleurisan, « un apprenti » un peu particulier, s'est posé dans l'établissement covasson il y a 17 ans. « Je suis apprenti, dans le sens que je valide l'article 32 de spécialiste en communication hôtelière. Plus clairement, je valide mes acquis en travaillant et en suivant un cours une fois par semaine durant deux ans. Comme je suis là depuis longtemps, je me suis un peu mis en retrait ce week-end », explique le « jeune vieux » du groupe. Les apprentis avaient préparé différentes choses autour du thème « Générations X, Y, Z ».

Un travail de planification méconnu des apprentis

« Je suis uniquement là pour jouer le rôle de commis. Ce sont les apprentis Malaika et Dimitri qui se sont occupés de tout pour ce week-end. Je trouve que c'est une bonne



Lana, très à l'aise du côté de la réception des clients.

initiative car cela leur permet de prendre conscience de tout le travail de planification qu'il y a derrière le métier de cuisinier. » Une tâche d'autant plus compliquée dans un établissement qui propose de l'hôtellerie et de la restauration. Un important groupe de touristes peut arriver à tout moment pour dormir et il faut avoir en stock de quoi les nourrir s'ils décident de manger au restaurant de l'hôtel

Fin du vol dans un nid de fleurs

Ces trois lettres font référence à trois générations différentes depuis 1960. Le X regroupe les personnes nées entre 1960 et 1979, le Y celles nées entre 1980 et 1994 et le Z celles de 1995 à 2010. Les trois générations sont représentées parmi les employés de l'hôtel de l'Aigle. « L'idée sous-jacente était de montrer qu'on peut se comprendre malgré des manières de faire et de penser qui sont différentes. » Un jeu autour de certains objets anciens était organisé tout comme une dégustation de Bubble Tea où il fallait deviner les saveurs de la boisson. « Au final, le menu spécial a été apprécié (dont un parmentier de canard), la décoration a fait beaucoup parler et les clients avaient le sourire. Donc, c'est top ! ». Et l'envol des apprentis s'est terminé en douceur. Non pas dans un nid de brindilles mais dans un beau bouquet de fleur. Celui déposé par le Jardin des Fées qui a apparemment apprécié sa visite.

Kevin Vaucher



ENGAGE-TOI POUR TON AVENIR.



Avec Elexa, relève les défis énergétiques de demain!

Tu aimes la technique et tu cherches un apprentissage captivant où tu pourras développer tes compétences?

Nous avons besoin de toi! Rejoins notre team à **Fleurier** et deviens:

- installateur-riche-électricien-ne CFC
- électricien-ne de montage CFC

Inscris-toi maintenant à un stage et découvre ces métiers qui t'offriront plein d'opportunités.

talents-academy.ch



Credit photo: © Sebastien Agnetti






ÉLECTROMÉNAGER

Afin de répondre à vos nombreuses réactions, nous avons cherché une solution pour continuer à offrir le meilleur service électroménager dans la région.

Nous vous proposons de reporter votre confiance sur l'entreprise **Menegon**, du groupe Lavorent, spécialiste pour toutes les réparations et ventes en électroménager. Plusieurs de leurs techniciens sont basés dans la région. Ils sont **atteignables** durant les heures de bureau **au 021 886 23 00**; lors de votre appel, pour profiter du partenariat, veuillez **préciser que vous êtes clients Prior Électricité**.

Encore un grand merci pour votre fidélité à notre service électroménager durant 14 ans.

Nous restons à votre disposition pour tous vos projets et installations électriques.

Prior Électricité | Av. des Alpes 19 | 1450 Sainte-Croix
Tél. 024 454 27 88 | info@prior-electricite.ch | www.prior-electricite.ch



Trouble A

Music festival

du 06 juillet au 08 juillet 2023
Fleurier - Val-de-Travers

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !

Pour assurer la bonne tenue de sa première édition, Trouble A Music Festival est à la recherche de bénévoles. Vous souhaitez vous engager pour le montage du site, les soirées ou le démontage ?

Rejoignez-nous !

Informations et inscriptions sur www.trouble-a.ch



Joseph et Françoise Bellasai quittent le p'tit magasin du coin, **DENNER Couvet**, à la fin du mois. Pour les remercier de tant d'années de bons et loyaux services, pas de cadeaux mais de l'ambiance et de la bonne humeur

MERCREDI 29 MARS À 16 HEURES

Venez nombreux !

Pour plus de renseignements :
032 863 17 33



Profitez de nos offres combinées!

Toute publicité publiée conjointement dans les deux titres bénéficie d'un rabais de

15%

sur chaque annonce



info@voyages-favre.ch // 032 855 11 61

Une virée entre amis, un voyage d'affaires, un match, un concert...

Nous avons votre solution!

Voyages sur mesure ou voyages organisés pour votre groupe.

Une affaire de pros, gérée sans accros!

Team Favre

EUROPA PARK

Dimanche 30 avril

Dès 12 ans :
CHF 105.-

De 4 à 11 ans :
CHF 90.-



Fête des Mamans

Dimanche 14 mai

Dîner à Brunnen et croisière sur le Lac des Quatre-Cantons

Car, beau menu, bateau

CHF 118.-

avec ½ tarif

CHF 108.-

Puy du Fou (nouveau)

Du 5 au 9 juillet

Voyage, Hébergement et restaurants directement sur le Site // 3 jours d'entrée au parc Spectacle nocturne Cinéscénie inclus

Prix adulte CHF 995.-	Prix enfant jusqu'à 13 ans comme 3 ^e lit CHF 495.-
en chambre double	



OESCH'S DIE DRITTEN

Du 25 au 27 août

Au son des musiques de montagne

Hébergement, repas, concerts,

CHF 640.- ch. double





LE JOURNAL

de Sainte-Croix et environs

SOCIÉTÉS SPORTIVES LOCALES

NOIRAIGUE

- Association Via ferrata et escalade sportive - www.espaceval.ch
- Football: Association portugaise du Val-de-Travers - [f](#)
- FSG - [f](#)
- Hockey-Club
- Tennis de table: www.anjtt.ch/ctt-neraoui
- Tir: «Armes de Guerre»

TRAVERS

- Club jurassien - Section Soliat - www.clubjurassien.ch
- Cross club Les Fées Val-de-Travers - www.crossclub-les-fees-vdt.ch
- FSG - [f](#)
- Ski-Club - www.ski-club-travers.ch
- Tir: «l'Avant-Garde» www.lavantgarde.ch
«Noble Corporation des Abbayes»
- Vieux-gym
- Volley-ball: VBC vétérannes
- Golf: Practice Golf Club

COUVET

- Boccia Club F
- Boxing club Val-de-Travers - [f](#)
- Club Jurassien - www.clubjurassicouvet.ch
- Club de natation et de sauvetage - www.cnsvt.ch
- Club de plongée HYDROTEC - [f](#)
- Football: FC Couvet - [f](#)
- FSG - Actifs et actives - www.fsgcouvet.ch
- Hockey-Glace Pink
- Judo-Club du Val-de-Travers - www.judo-vdt.ch
- Tir: Tir sportif du Val-de-Travers - www.tsvdt.ch
«Noble Corporation des Abbayes»
- Ski-Club - www.ski-club-couvet.ch
- Tennis-Club - www.tcvdt.ch
- Volley-ball: VBC Val-de-Travers - www.vbcvaldetravers.ch

MÔTIERS

- Football: FC Môtiers - FC Vétérans - [f](#)
- FSG - www.fsgmotiers.ch
- Ski-Club - www.skiclubmotiers.ch
- Tir: «Noble Corporation des Abbayes»
«Noble Corporation du Prix des Mousquetaires»

BOVERESSE

- Société de gym

FLEURIER

- American Football Club: Midori Zoku Val-de-Travers
- Badminton - www.bad-vdt.ch
- Basketball-Club - www.fleurierbasket.ch
- Club des patineurs - www.cpfleurier.ch
- Club de patinage artistique - Val-de-Travers - www.cpa-vdt.ch
- Club jurassien - Section Chasseron - www.clubjurassien.ch
- CAS - Section Chasseron - www.cas-chasseron.ch
- Cyclophile: M.T.B. - www.mtbfleurier.ch
- Football: FC Fleurier - Vétérans - www.fcflleurier.ch
- Judo-Club du Val-de-Travers - www.judo-vdt.ch
- Pétanque «La Bleue»
- Scrabble - Club Areuse-Fleurier
- Ski-Club - www.skiclubfleurier.ch
- Tennis-Club - www.tcvdt.ch
- Tir: «Noble Corporation de l'Abbaye»
«Noble Corporation du Prix des Mousquetaires»

SAINT-SULPICE

- Football: FC Saint-Sulpice - [f](#)
- Société de gym
- Tir sportif - [f](#)

BUTTES

- Amicale sportive
- Body Fit - [f](#)
- Les Amis de Chasseron-Buttes - www.chasseron-buttes.ch
- Ski-Club - www.skiclubbuttes.ch
- Ski-compétition «La Robella»
- Shotokan Karaté-do - [f](#)
- Tir «La Butterane» - www.labutterane.ch

LES BAYARDS

- Association sportive
- Moto-club - www.mclesbayards.ch
- Tir: «Noble Corporation de l'Abbaye»
«Noble Corporation du Prix des Mousquetaires»

LES VERRIÈRES

- FSG Les Verrières - www.fsglesverrieres.com
- Judo-Club du Val-de-Travers
- Ski-Club Les Cernets-Verrières
- Tir: «La Verrisanne» - www.laverrisanne.ch
- Groupe Scout Trois-Étoiles - [f](#)

LA CÔTE-AUX-FÉES

- Association du Ski-Lift
- Club d'échecs
- Groupe de jeunes (volley)
- Ski-Club
- Société des pistes de fond
- Les Sockeurs-Club
- Société de gymnastique dames (+ gym douce)
- Société de gymnastique hommes
- Tennis-Club - www.tccaf.ch

Si vous ne paraissez pas dans cette rubrique, manifestez-vous à: redac@courrierhebdo.ch

Pour toute information, téléphonez aux administrations de Val-de-Travers, La Côte-aux-Fées, Les Verrières

Bien trop de mains vont au panier

Le Panier solidaire fête ses 10 ans cette année. On n'a pas vraiment envie de s'en réjouir mais son activité est devenue vitale pour une centaine de Vallonniers aujourd'hui. En 2013, ils étaient cinq fois moins à ne pas réussir à se nourrir chaque semaine. Désormais, il a fallu constituer deux groupes, en alternance une semaine sur deux, pour contenter péniblement tout le monde. Pour continuer à répondre à la demande, l'association doit déboursier plus de 20'000 francs chaque année pour compléter ses paniers alimentaires.

« Cette augmentation de la demande au Val-de-Travers est inquiétante. La pauvreté touche de plus en plus de personnes mais l'offre ne peut pas suivre », plante immédiatement le président Serge Franceschi. Lui et une douzaine d'autres bénévoles sont en première ligne face à la détresse de plus en plus de Vallonnières et Vallonniers. « Dernièrement, une dame nous a appelés car elle n'avait même pas de quoi s'acheter le billet de train, depuis un village du Vallon, pour venir jusqu'à notre local de Fleurier », relate-t-il les yeux remplis d'incompréhension face à ce genre de situations.

La pauvreté n'a pas de passeport

Il faut dire que la petite équipe du Panier solidaire ne s'attendait pas à vivre pareille situation lorsqu'elle a lancé cette initiative, il y a dix ans. « Une aide alimentaire se faisait pour le centre de requérants de Couvet et on a voulu élargir cette idée pour l'offrir à toute la population. La pauvreté n'épargne ni les Suisses ni les Vallonniers. » Comme la peste, elle n'a pas de passeport ! Tout s'est fait en partenariat avec Table Suisse. À l'échelle nationale, cette structure se charge de récolter chaque année environ 24 tonnes d'invendus, auprès du commerce de détail, pour les redistribuer à des associations comme le Panier solidaire. Elles sont 500 à en bénéficier gratuitement dans tout le pays.

22'000 francs par an

Ces quantités restent malheureusement insuffisantes. « Nous avons droit à 10 à 15 caisses d'invendus par semaine. Mais comme nous sommes passés d'une quinzaine à une centaine de bénéficiaires, en dix ans, l'offre n'a pas pu suivre la demande. Il a fallu trouver d'autres solutions pour remplir nos paniers. » Comme



Jâmes Vaucher (à gauche) et Serge Franceschi s'adaptent au mieux pour que le Panier solidaire puisse continuer son activité sociale, malgré l'explosion de la pauvreté. La pression sur l'alimentation est entrée dans une phase de tension maximale.

souvent, cette solution s'appelle « argent ». Les dons versés à l'association ont permis de limiter la casse. Mais là encore, on tend vers une limite. « On dépensait 500 francs par an pour compléter nos paniers durant les deux premières années et maintenant nous devons déboursier 22'000 francs pour continuer à remplir notre mission d'urgence. »

Une pauvreté rampante

Urgence, le mot est bien trouvé devant l'inefficacité et l'inaction des politiques pour freiner la pauvreté rampante. « Heureusement, la générosité des gens, de la commune et des clubs services nous permet d'avancer. L'église catholique nous fournit régulièrement de la nourriture. Une corbeille est située à l'entrée de l'église de Fleurier pour réceptionner les dons alimentaires. »

Ceux-ci peuvent également être déposés au local de l'association, qui se trouve juste en face du lieu sacré. « La Croix-Rouge envoie également des palettes de temps en temps », ajoute « le philanthrope » Jâmes Vaucher, jamais bien loin quand il s'agit d'aider.

Soutien des commerçants locaux

Le mercredi matin, les bénévoles font une tournée auprès des commerçants du Vallon pour faire le plein de produits frais avant la distribution de l'après-midi. « Les bénéficiaires se suivent en l'espace de deux heures. Les provisions sont déposées dans des caisses le long de longues tables et ils prennent un produit dans chaque caisse (conserves, pâtes, pain, cacao, thé froid...). » Contrairement à ce que font les Cartons du Cœur par exemple, il n'y a pas de livraison à domicile. « J'ai fait une exception la semaine dernière car une famille m'a appelé pour me dire qu'elle n'avait rien mangé depuis deux jours. Je lui ai apporté quelques réserves en urgence », explique Serge Franceschi. Urgence, encore ce mot...

Et bientôt la crise du logement ?

Chaque semaine, ce sont 500 francs de nourriture qui trouvent preneurs. Devant un tel constat d'urgence, les autorités nationales vont-elles enfin prendre le taureau de la pauvreté par les cornes ? Le pays est capable de débloquer des milliards, en quelques secondes, pour des raisons sanitaires ou humanitaires. Mais quand l'estomac des plus démunis appelle à l'aide, il fait brusquement la sourde oreille. La situation est grave et pourrait encore s'empirer, au moment même où une autre menace, celle du logement, plane de plus en plus sur nos têtes. Les prix flambent et des spécialistes estiment que la Suisse se dirige vers une pénurie de plus de 50'000 logements d'ici à 2026. Au lieu de mettre la main au panier, certains feraient mieux de la mettre « à la pâte ».



Les bénéficiaires de l'aide alimentaire suivent un parcours bien défini pour remplir leur « panier de courses ». Il s'agit d'accueillir une grosse quarantaine de personnes par semaine, dans le calme.

Votre Courrier, quand vous le voulez, où vous le voulez.

Comment ça marche ?

La nouvelle plateforme digitale du Courrier du Val-de-Travers hebdo est disponible gratuitement, depuis n'importe quel accès internet. Elle est conçue pour favoriser une navigation simple et intuitive, afin que son utilisation soit à la portée de chacune et de chacun. Appelée à évoluer, cette plateforme sera améliorée au fil du temps. Nous avons encore plein d'idées et de projets qui nous tiennent à cœur !

Plongez dans le nouvel univers du Courrier du Val-de-Travers hebdo online. Vous y découvrirez tous les contenus de votre journal au format numérique, renouvelés chaque jeudi à la cadence habituelle, mais pas seulement...

Grâce à notre nouvelle plateforme, nous pourrions désormais vous offrir encore davantage de contenus, avec plus de photos, des vidéos, des audios et autres contenus exclusifs.

Plus de contenus et plus de réactivité aussi, puisque notre nouvelle rubrique Live-Val nous permettra désormais de poster des extraits ou commentaires en direct lors de certains événements.

Enfin, vous pourrez retrouver facilement, par un simple mot-clé, la plupart des articles dans plus de 2 ans d'archives et les partager facilement avec vos amis.

Choisissez votre mode de lecture: vous pourrez consulter la plupart des articles au format numérique ou le journal au complet au format pdf.

Le Courrier est arrivé !

Chaque jeudi, lorsque le Courrier est bien au chaud dans votre boîte aux lettres, mais que vous n'êtes pas à la maison et qu'il vous presse de tout savoir sur notre cher Vallon, vous pourrez le retrouver également ici au complet, au format pdf.

Live-Val

Comme son nom l'indique, cette rubrique vous permettra de vivre des événements en direct, d'obtenir certains résultats sportifs avant les autres et d'être informés d'un accident ou de faits divers par une brève, en attendant d'en savoir plus le jeudi suivant dans votre journal.



Version mobile et tablette

Vous retrouverez toutes nos rubriques et fonctionnalités également sur votre téléphone ou votre tablette, avec une disposition adaptée aux divers formats d'écrans.

Réseaux sociaux

Accès rapide à nos comptes Facebook et Instagram.

Emplacements publicitaires

Nous avons réservé divers emplacements de choix afin que nos fidèles annonceurs puissent mettre en avant une manifestation ou leur entreprise. Ceci en complément de leur emplacement dans la version pdf et papier.

Mais aussi...

Retrouvez nos horaires, nos dates de vacances, nos tarifs d'annonces papier, ou contactez-nous pour un renseignement ou une offre.

Plongez dans l'histoire de plus de 170 ans de ce journal, avec une page dédiée et agrémentée de photos historiques.

Idées cadeaux... Offrez un abonnement au journal papier à un proche parti à l'étranger et, où qu'il soit, le Vallon viendra à lui !



nous fournissons aux entreprises les services et les outils pour réaliser la totalité de leur communication technique

■ Rédaction ■ Traduction ■ Illustration 3D ■ Gestion et expertise ■ Outils informatiques dédiés



Karbonic
communication technique



Exclusivités web

Grande nouveauté... Galeries photos, audio, vidéo, contenus supplémentaires ou exclusifs. Tout ce qui ne paraît pas dans la version papier et qui complète l'info régionale, vous le trouverez ici. Ces contenus se retrouveront également dans les différentes rubriques thématiques et vous les reconnaîtrez au premier coup d'œil par ce symbole. ★



Actualité

Une autre manière de naviguer. Vous trouverez tous les articles par ordre chronologique, sous forme de listing.



Journal digital

Nous mettons à votre disposition plus de deux ans d'archives du Courrier du Val-de-Travers hebdo au format pdf, avec un classement par date.



Recherche

Avec cette petite loupe, retrouvez un article facilement et rapidement. Par un simple mot-clé vous pouvez, en quelques secondes, retrouver un article paru dans une banque d'articles de plus de deux ans.



Sports

Accès rapide à toute l'actualité sportive classifiée par discipline. Résultats, comptes-rendus, photos, vous revivrez en un clic les divers événements sportifs de la semaine ou vous vous informerez de ceux à venir.



Rubriques

Vous trouverez dans ce menu, les différentes rubriques de la version papier. Cela vous permettra de retrouver facilement, par thèmes, les articles de la semaine, mais aussi plus anciens.

Commune

Les informations communales paraissant toutes les deux semaines sur la page deux de votre journal.

Chronique

Récits de la vie régionale, riche et dynamique, au cours des semaines.

Où sortir

Divers événements à venir, tels qu'annoncés dans la version papier.

Billets

En quelques lignes nous abordons des sujets d'actualité, pour amuser, susciter la réflexion ou parfois même pour piquer un peu!

Politique

Les informations essentielles relatives à la politique locale et régionale, telles que vous les apporte chaque semaine votre journal.

Portraits

Focus sur des personnalités, associations et sociétés qui contribuent à la vie de la région.

Lettres ouvertes

Vos billets d'humeur hebdomadaires et autres courriers de lecteurs, parce que ce journal est d'abord le vôtre!

Faits divers

Les petits incidents ou événements qui rythment le quotidien du Vallon.

Traditions

Nouvelle rubrique relatant des faits du passé et du présent, en mettant en avant notre patrimoine, notre nature et notre histoire.

Nous soutenir

Mettre en ligne le journal était devenu nécessaire de notre point de vue, parce qu'il faut vivre avec son temps. Nous avons mis beaucoup d'énergie pour trouver un équilibre viable afin de concilier la pérennité de la version papier et le dynamisme de la plateforme numérique, en gardant comme objectif central de continuer à offrir à toute la population de la région un accès gratuit à toute l'information. Nous avons l'impression d'avoir déjà fait un grand pas, mais il reste encore beaucoup à accomplir. Nous avons automatisé un maximum de tâches, afin d'alléger la gestion du site, car il est évident que la tenue d'un site comme celui-ci implique pour nous une charge de travail conséquente.

Notre équipe est convaincue du rôle essentiel que joue le Courrier du Val-de-Travers hebdo dans notre région, en matière d'information, de lien social, d'économie locale. Et nous savons à quel point la population de la vallée est attachée à son journal. Nous tenons à remercier toutes les personnes qui nous ont soutenus et qui nous soutiennent encore. Votre générosité est tout simplement vitale pour nous, surtout dans la période compliquée que nous vivons actuellement. Nous avons plus que jamais besoin de votre soutien, pour continuer à faire vivre notre journal et vous raconter la vie de notre magnifique région.

Pour nous donner un petit coup de pouce, direction la page ► **Nous soutenir**

Envie de passer à l'action ? Rendez-vous sur :

www.courrierhebdo.ch

Label Intégration CNIP- OAI 2022 Deux entreprises valtonnières nominées

Depuis 2013, le Centre neuchâtois d'intégration professionnelle (CNIP) organise, à la demande des offices de l'assurance invalidité (OAI) pour leurs assurés qui ont suivi une formation dans l'un de ses ateliers, des stages en entreprise afin de consolider leurs compétences.

L'année 2022 en chiffres

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022, 31 entreprises ont accepté d'organiser ces stages (20 dans le canton de Neuchâtel, 4 dans le canton de Vaud, 5 dans le canton de Fribourg et 2 dans le canton de Berne) pour un total de 2714 jours de stages au total (3246 en 2021).

Le taux de réinsertion (à savoir le nombre de personnes ayant trouvé un emploi au dernier jour de leur stage par rapport au nombre de stagiaires ayant terminé leur stage pendant la période de référence) a atteint un taux exceptionnel de 95% (66.67% en 2021).

À noter qu'en 2020, toutes les entreprises labellisées ont reçu un prix « Coup de cœur » car, malgré la situation particulière Covid, elles ont toutes accepté de donner leur chance aux stagiaires que le CNIP leur avait proposé.

Cérémonie de remise du Label Intégration 2022

La cérémonie de remise du Label Intégration 2022 s'est déroulée mardi au CNIP, à Couvet, sous la présidence de la conseillère d'État Florence Nater et avec la participation de Gregory Jeannet, directeur de l'Office de l'assurance invalidité du canton de Neuchâtel.

Deux entreprises du Val-de-Travers ont été nominées, à savoir celle de Baud Industries SA, aux Verrières, et la Manufacture horlogère Valfleurier SA, à Buttes.

Comm.

REGISTRE DU COMMERCE

DISTRICT DU VAL-DE-TRAVERS

La Fée du Logis - Catherine Hirschy, à Val-de-Travers. But modifié : exploitation d'une entreprise d'aide à domicile, à la personne: nettoyage, lessive, repassage, courses, aide au repas; prestation délivrée uniquement sur prescription médicale. Nouvelle adresse: Couvet, rue du Crêt-de-l'Eau 5, 2108 Couvet.

Association de la Maison de l'Industrie - La MADI, à Val-de-Travers, Noiraigue, rue des Tilleuls 6, 2103 Noiraigue. Nouvelle association. Statuts du 20.06.1995, modifiés le 19.12.2022. But : œuvrer pour la création d'un lieu culturel, touristique et de mémoire du patrimoine industriel et artisanal régional; représenter et défendre les intérêts de ses membres notamment dans la conservation et la mise en valeur de l'ensemble du patrimoine industriel et artisanal régional; collaborer avec d'autres entités (écoles, fondations, associations) qui poursuivent les mêmes buts. Ressources : cotisations de ses membres, dons, legs et soutiens financiers de tiers, privés ou publics, revenus de son capital, recettes provenant de ses activités ou de toute autre ressource liée à la poursuite de son but; versements des membres « soutien ». Comité : Huguenin-Dumittan Daniel, de Le Locle, à Val-de-Travers, président, von Wyss Matthias, de Zürich, à Neuchâtel, vice-président, Knecht Huguenin-Dumittan Renée, de Le Locle, à Saint-Blaise, secrétaire, von Wyss Laure, de Zürich, à Neuchâtel, caissière, Revel Willy, d'Italie, à Val-de-Travers, et Mairy Frédéric, de Belgique, à Val-de-Travers.

Signature collective à deux du président, du vice-président, de la secrétaire ou de la caissière; les autres membres du comité n'exercent pas la signature sociale.

EMEM Studio SNC, à Val-de-Travers, Fleurier, ruelle Rousseau 2c, 2114 Fleurier. Société en nom collectif qui a commencé le 16.12.2022. Associés : Ciurleo Emma, de et à Val-de-Travers, et Bigler Emile, de Vechigen, à La Chaux-de-Fonds, lesquels signent collectivement à deux. But : exploitation d'un studio de graphisme; conception et création graphique dans le domaine de la communication visuelle, notamment édition, identité visuelle, supports de communication et publicitaires, vidéo.

FORMABOX - Caroline Debély Noël, à Val-de-Travers. L'inscription est radiée par suite de cessation de l'exploitation.

STA Pharmaceutical Switzerland SA, à Val-de-Travers. Beckman Joseph Jeffrey, des États-Unis, à Plymouth, MN, États-Unis, et Bristow Albert Christopher, des États-Unis, à Cherry Hill, NJ, États-Unis, sont membres du conseil d'administration avec signature individuelle.

Freelap SA, à Val-de-Travers. Humbert Claude Raymond et Ray Thierry ne sont plus membres du conseil d'administration; leurs pouvoirs sont radiés.

STA Switzerland Investment Holding SA, à Val-de-Travers. Beckman Joseph Jeffrey, des États-Unis, à

Un « serviteur » du Vallon va nous quitter !

David Allisson est bien connu des familles valtonnières pour ses près de 17 années passées dans la peau de l'un des quatre pasteurs du Val-de-Travers. Ce lien s'apprête à s'étirer puisque l'homme de 52 ans poursuivra son « chemin de croix » en terre majoritairement catholique fribourgeoise. S'il a l'habitude de dresser des parcours de vie dans les services funèbres qu'il célèbre, c'est lui qui passe, cette fois, de l'autre côté de la table. Il a accepté de revenir avec nous sur son « parcours de vie au Vallon ». Non, David Allisson n'est pas mort mais nous ne pouvions pas le laisser disparaître du paysage sans ce « dernier hommage ». Allons, levez-vous s'il vous plaît !

« Bénéfique pour les paroissiens et le pasteur »

Non, je plaisante, nous n'allons ni prier, ni chanter. Mais nous allons simplement revenir sur presque 17 ans de souvenirs. Il convient déjà de dire que c'est parfaitement dans la pratique qu'un pasteur passe d'un lieu à l'autre au cours de sa carrière. « Généralement, ce sont des cycles d'une dizaine d'années. Là j'ai fait un peu plus car je me suis engagé cinq ans et demi au sein du conseil synodal de l'Eren (Église réformée évangélique du canton de Neuchâtel). Après cette période, j'avais un esprit créatif tout à fait intacte pour assurer ma fonction de pasteur. » Avec le temps, la créativité devient souvent routine et le « changement de paroisse » des pasteurs permet d'apporter un renouveau. « C'est bénéfique pour le pasteur et les paroissiens. » Le départ de David Allisson se fera à la fin du mois de juin de cette année. Une mise au concours a été ouverte pour trouver son remplaçant, qui devrait entrer

en fonction à l'automne 2023. « Le partant » se dirigera vers Romont, dans le canton de Fribourg.

En apprentissage, deux de ses enfants resteront ici

« C'est une volonté pour moi d'intégrer une paroisse minoritaire car les protestants ne représentent que 10% de la population où je vais exercer. Cette configuration est intéressante. » Le dépaysement sera d'autant plus total que ses trois enfants se retrouveront éloignés de lui. « La plus grande est en formation à Genève et les deux autres sont en apprentissage au Val-de-Travers. Ils resteront donc habiter ici pour ne pas chambouler leurs perspectives professionnelles. Il était important pour moi de ne pas partir quand ils étaient en âge de scolarité afin qu'ils ne se sentent pas déracinés. » Lui, il s'éloignera de ses racines et du canton où il a toujours œuvré depuis son stage qu'il avait effectué à Saint-Aubin et Hauterive. Il avait ensuite pratiqué huit ans à La Chaux-de-Fonds avant d'arriver au Val-de-Travers, en 2006. Avec quels souvenirs quittera-t-il notre territoire valtonnier ?

Pasteur, une étiquette qui colle à la peau

Il serre la gorge et se redresse sur sa chaise : « Je le quitterai avec des amis que je n'oublierai pas. Je le quitterai aussi avec tous ces moments passés avec les familles d'ici. Au fil des ans, j'étais de plus en plus impliqué personnellement et émotionnellement lorsque je faisais des services funèbres par exemple. C'est prenant. » L'autre chose qui le lâchait rarement, c'est son étiquette de pasteur. « Que ce soit dans une fête villageoise ou au magasin, je restais « le pasteur » dans la tête des

gens. Il faut savoir faire avec cet état de « représentation » permanente. Il m'est arrivé de rencontrer quelqu'un qui m'a demandé si je venais assister à un enterrement, préparé par un collègue, pour « vérifier » que tout se passait bien. J'ai dû lui faire comprendre que je connaissais la défunte et que j'étais présent à titre privé. » Non, ne tendez pas l'oreille, il n'y aura pas d'orgue pour rendre les honneurs. Mais ceux qui veulent lui dire au revoir pourront se rendre à son culte d'adieu qui devrait avoir lieu le 18 juin, au temple de Fleurier (10 h).

Quand il délocalise Noël à... la déchetterie !

David Allisson est un pasteur qui aime prendre certaines libertés de temps en temps. Comme lorsqu'il a demandé à la comédienne Carine Martin de l'accompagner lors d'un culte télévisé pour « présenter les choses autrement ». D'autres fois, c'est carrément dans un autre lieu que l'église qu'il décidait de s'exporter. Comme ce fut le cas lors de deux célébrations de Noël organisées à la déchetterie de Saint-Sulpice. En plus d'avoir été appuyé par plusieurs personnes issues du monde du théâtre, le pasteur en avait profité pour s'inspirer du lieu dans ses interventions, faisant notamment réfléchir à la surconsommation qui pousse un grand nombre de cadeaux de Noël à terminer prématurément leurs jours à la déchetterie. Ce fut deux beaux coups gagnants pour celui qui s'est également investi au sein du comité du cinéma Colisée de Couvet.

Kevin Vaucher

Plymouth, MN, États-Unis, et Bristow Albert Christopher, des États-Unis, à Cherry Hill, NJ, États-Unis, sont membres du conseil d'administration avec signature individuelle.

VHD Sàrl, à Val-de-Ruz. Nouveau siège : Val-de-Travers, Couvet, chemin de la Tuilerie 2, 2108 Couvet. But modifié : création, réalisation et vente de vêtements, bijoux, meubles et accessoires; achat, vente, rénovation, décoration et gestion de tous biens immobiliers pour son propre compte ou pour le compte de tiers; fourniture de prestations de services, d'organisation, de conseils et de formations aux entreprises et personnes privées, pour la mise en place de nouveaux produits et de nouvelles méthodes de production. Statuts modifiés le 08.02.2023. Vouillamoz Hirschi Abigail est maintenant domiciliée à Val-de-Travers.

Ackermann Apparatebau AG, précédemment à Speicher. Nouveau siège : Val-de-Travers, Couvet, rue Emer-de-Vattel 15, 2108 Couvet. Nouvelle raison sociale : Naser-Ackermann SA. But modifié : tant

en Suisse qu'à l'étranger, gestion et exploitation de tous commerces, en particulier de magasins d'alimentation et de magasins de vente, importation, exportation et commerce de tous produits, en particulier de produits alimentaires, ainsi que toutes activités connexes; toutes opérations immobilières en Suisse et toutes prises de participations dans des sociétés immobilières en Suisse sont exclues, à l'exception des opérations et participations relatives à des immeubles à affectation exclusivement commerciale. Statuts modifiés le 08.02.2023. Ackermann Markus, jusqu'ici président, et Ackermann Dominik ne sont plus membres du conseil d'administration; leurs pouvoirs sont radiés. Administration : Ackermann Iris, qui porte maintenant le nom de Naser Iris Karin et maintenant domiciliée à Vouvry, nommée présidente, et Naser Mohammad, de Syrie, à Vouvry, secrétaire, lesquels signent individuellement. Reprise des données du registre du commerce du siège précédent au sens de l'article 123 al. 6 ORC : Capital-actions : CHF 50'000, entièrement libéré, divisé en 50 actions

de CHF 1'000, nominatives, liées selon statuts. Selon déclaration du 04.10.2011, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et a renoncé à un contrôle restreint.

Lemotional SA, à Val-de-Travers. Blardone Camille Charles Pascal, jusqu'ici président, et Gardet Pierre ne sont plus membres du conseil d'administration; leurs pouvoirs sont radiés. Consalvey Humsap Prasath, de La Chaux-de-Fonds, à Bienne, est administrateur unique avec signature individuelle.

AR Lustracars Rosset, précédemment à Orbe. Nouveau siège : Val-de-Travers, Boveresse, rue du Quarre 36, 2113 Boveresse. Rosset Anthony est maintenant domicilié à Val-de-Travers.

Laboratoire Gibro S.A., à Val-de-Travers. Blardone Camille Charles Pascal, jusqu'ici président, et Gardet Pierre ne sont plus membres du conseil d'administration; leurs pouvoirs sont radiés. Consalvey Humsap Prasath, de La Chaux-de-Fonds, à Bienne, est administrateur unique avec signature individuelle.

Conseil général de Val-de-Travers Une deuxième chance pour le parlement des jeunes

Lundi soir, le Conseil général s'est prononcé sur le classement des motions POP sur la création d'un parlement des jeunes et sur l'extinction de l'éclairage nocturne de la commune. Deux débats qui ont été diamétralement opposés, mais qui ont abouti à leur classement en vue des travaux futurs. Le législatif a également accepté deux demandes de crédit.

Parfois, le point de l'ordre du jour qui n'augure pas de discussion débouche sur de vastes débats. C'est ce qui s'est déroulé lundi soir lors de la séance du Conseil général de Val-de-Travers. Le Conseil communal, par la voix du chef du dicastère de la jeunesse et de l'enseignement (DJE), Christophe Calame, a proposé le classement de la motion POP visant la création d'un parlement des jeunes, adoptée le 22 mars 2021. L'exécutif motivait son choix en raison du faible taux de réponses des jeunes de la commune à son sondage à ce sujet et un faible intérêt des associations des jeunes du Val-de-Travers. Le groupe POP, par l'intermédiaire d'Adriana Ioset, s'est montré grandement déçu par le rapport du Conseil communal, déplorant que celui-ci ne réponde pas à la motion, qui stipulait de créer un parlement des jeunes.

L'élue popiste a également regretté que l'exécutif n'ait pas plus impliqué le corps enseignant dans la démarche et fustigé un rapport de deux ans de travail « pour nous répondre avec mépris que seulement 40 élèves ont daigné répondre au sondage ». La popiste a souligné qu'un parlement des jeunes permettrait de les sensibiliser à la chose publique, « chose ô combien essentielle à la démocratie ». Benjamin de l'hémicycle, le socialiste Emil Margot, à l'instar du groupe POP, était mitigé sur la conclusion du rapport et a interrogé les méthodes et le système de sondage mis en place par le Conseil communal. Il a argué que les réseaux sociaux utilisés (Face-

book, notamment) n'étaient plus ceux de la jeunesse. Le socialiste a indiqué que son groupe refuserait le classement de la motion et demanderait à l'exécutif de reprendre le dossier. Pour l'UDC, Niels Rosselet-Christ a admis qu'à la lecture du rapport, son groupe envisageait de voter le classement mais qu'au vu de la tournure des débats, cinq minutes de suspension de séance étaient nécessaires pour discuter la question.

Commission ad hoc à venir

Après cette suspension, le groupe UDC était d'avis de « redonner une petite chance à ce projet » car source de plus-value et d'intéresser les jeunes à la chose publique. Le chef du DJE a alors rappelé au législatif qu'une motion n'était pas une injonction à une création, mais ne donnerait lieu qu'à un nouveau rapport. Sous condition de classement de cette motion, Christophe Calame a suggéré que le Conseil communal s'engage à créer une commission ad hoc à ce sujet pour trouver d'autres moyens pour mobiliser la jeunesse et revenir devant le Conseil général avec de nouvelles propositions. Cette suggestion a convaincu les Verts, qui intrinsèquement souhaitaient refuser le classement, l'UDC et le groupe POP. Soumis au vote, le classement de la motion fut accepté par 25 oui contre 8 non et aucune abstention.

Second classement de motion à l'ordre du jour, celle du groupe POP pour l'extinction de l'éclairage

nocturne. Responsable du dicastère des infrastructures (DI), Yves Fattton a rappelé que cette thématique avait deux difficultés principales, la conception technique du réseau et la base légale qui oblige l'éclairage des passages piétons. « Mais c'était sans compter sur la crise énergétique et les nouvelles dispositions réglementaires prises par le Conseil d'État », a souligné le chef du DI. Depuis la décision de restriction de dépense d'électricité, la Commune a pu expérimenter l'extinction d'éclairage et la SEVT a mené une étude globale. L'expérience des autorités s'avère favorable et les chiffres d'économies conformes aux analyses de la SEVT, soit environ 170'000 kWh et 27'000 francs. Par contre l'étude de la SEVT démontre qu'un investissement de 648'135 francs était nécessaire, afin de permettre l'extinction de l'éclairage public tout en conservant celui des passages piétons.

Trois scénarios possibles

Désormais, comme Yves Fattton l'a exposé devant le législatif, trois scénarios sont envisageables à partir de la fin avril et la fin des dispositions extraordinaires du Conseil d'État : un prolongement de celles-ci qui équivaldrait au statu quo, une modification de règlement qui rendrait l'extinction possible sans échéance et permettrait d'adapter « au fil du temps » nos infrastructures ou un retour à la situation d'origine, ce qui obligerait la Commune à éclairer à nouveau les passages piétons.

Le rapport du Conseil communal fut bien reçu par les groupes, qui en grande majorité ont souligné une expérience d'extinction nocturne réussie. Seule l'UDC s'est montrée plus « dubitative » sur le sujet et notamment sur la thématique sécuritaire. Le POP, les Verts et le PS regrettaient que la décision revienne, au final, au Conseil d'État et ont souhaité que le Conseil communal tente de faire entendre sa position auprès du Canton. Soumis au vote, le classement de la motion fut accepté à l'unanimité.

Lundi soir, le Conseil général a également largement accepté un crédit de 98'000 francs pour équiper la nouvelle bibliothèque de Longereuse qui devrait être mise en service durant cet été. Le projet a été salué par l'ensemble des groupes, hormis l'UDC qui l'a qualifié de « surdimensionné ». Enfin, la recevabilité matérielle de l'initiative communale « + de démocratie à Val-de-Travers », fut acceptée à l'unanimité.

Nouvelles cartes d'accès Molok acceptées dans l'humour

Seconde demande de crédit présentée au Conseil général, lundi soir, celle de 93'000 francs relative au remplacement de l'ensemble des cartes d'accès aux conteneurs Molok. Comme l'a expliqué, Yves Fattton, ces cartes de première génération doivent être remplacées, leur technologie arrivant « en fin de vie ». Les groupes AGORA et socialiste, ont déploré, comme l'a dit François Oppliger du PS, « une obsolescence programmée » du système après dix années. Pour le PLR, Jean-Philippe Fanel a interrogé l'exécutif sur la possibilité d'utiliser une application sur smartphone et estimé que cette carte devrait permettre d'autres options que simplement l'accès au Molok. Le chef du DI a précisé qu'aucune application n'existait, mais que les nouveaux modèles permettront un « multiservices ».

Dernier point du débat, soulevé par Adrien Pagnier, le design et le nom de la carte peu avenant pour d'autres services que les ordures et qui a engendré une courte suspension de séance. Après celle-ci, le socialiste Jean-Marc Hirschy a souligné que l'important était le crédit en question et que le nom de la carte pouvait être désigné plus tard, en suggérant, sur le ton de l'humour, que son nom « soit un clin d'œil à son inventeur comme : La Fatttonnette ». L'hilarité retombée, le Conseil communal indiquait avoir pris note de ces attentes et présenterait un projet à la commission des travaux publics. La demande de crédit fut acceptée par 31 oui, 2 non et aucune abstention.

Gabriel Risold

Magic Pass : attractivité renforcée aux alentours de La Robella

C'est une excellente nouvelle pour les détenteurs du Magic Pass. Leur sésame leur garantira désormais un accès illimité à 69 stations d'hiver et à 31 stations d'été à travers la Suisse. Dans notre région, celle de La Robella a parfaitement ouvert la voie en 2020. Deux ans plus tard, espaceVal a suivi le mouvement avec son « option bains » comprenant la piscine et l'espace wellness. Cette année, c'est au tour de Sainte-Croix/Les Rasses de faire son entrée dans le tentaculaire réseau de loisirs.

« C'est une excellente nouvelle pour l'attractivité des activités de loisirs de notre région. La station de La Robella a d'ailleurs appuyé l'entrée dans le Magic Pass de Sainte-Croix/Les Rasses. » L'enthousiasme de Vincent Bouquet va de pair avec la nécessité de renforcer toujours plus significativement la visibilité de l'offre vallonnaise en termes de loisirs. Le chef d'exploitation de La Robella a été l'un des premiers à comprendre l'intérêt du Magic Pass pour exister au-delà de nos frontières cantonales. « Malgré le Covid, cela a grandement renforcé notre position depuis trois ans. En intégrant ce réseau, notre offre s'est fait connaître plus généreusement et plus rapidement en Suisse romande et même du côté alémanique. »

160'000 détenteurs suisses

Aujourd'hui, la force de frappe du Magic Pass se résume en un chiffre : 160'000 personnes détiennent cet abonnement qui ouvre les portes de dizaines de stations d'été et d'hiver, en Suisse. Celui-ci coûte actuellement 399 francs (adultes) et 269 francs (enfants) sur un an. Avec ce système de réseau « gratuit » (une fois l'achat de l'abonnement effectué), plus il y a d'infrastructures partenaires dans une région, plus son attrait devient fort pour les détenteurs du Magic Pass. C'est en cela que l'intégration de la Société coopérative des remontées mécaniques du balcon du Jura vaudois est un « plus » pour toute la région.

Huit jours d'ouverture hivernale, sans ski

Cette bonne nouvelle vient contraster la saison blanche terriblement décevante pour les activités hivernales. Le constat de Vincent Bouquet est pour le moins évocateur : « Nous avons pu ouvrir huit jours seulement. Et encore, cela concernait uniquement la piste de luge et la randonnée en raquettes. » Les amateurs de ski n'ont donc pas pu glisser une seule fois sur les pentes de Buttès. Bien que très mauvaise, cette saison froide fait malgré tout mieux que celle d'il y a deux ans. « Nous n'avons pas pu ouvrir une seule fois nos installations. » Heureusement, Vincent Bouquet et son équipe ont parfaitement anticipé les



choses en orientant de plus en plus leur offre sur les activités estivales.

Possible ouverture du mini-golf en juillet

« Il faut savoir vivre avec les changements. Maintenant, on espère qu'on fera une très bonne saison d'été pour compenser le faible taux d'activité des derniers mois. » Cette deuxième partie commencera dès le week-end de Pâques qui sera ponctué par la traditionnelle course aux œufs, le lundi 10 avril. Par ailleurs,

c'est également au mois d'avril que seront lancés les travaux de terrassement du terrain qui abritera le futur minigolf. Les 18 trous de ce parcours officiel prendront finalement tous ancrage au niveau du terrain multisports. Il était un temps prévu de sacrifier une partie du parking mais une autre variante a donc été privilégiée. L'ouverture devrait pouvoir se faire dans le courant du mois de juillet (en fonction de l'avancée des travaux).

Kevin Vaucher

Énergies renouvelables AeeNeuchâtel veut passer à la vitesse supérieure

Vendredi dernier, la section neuchâteloise de l'Aeesuisse, l'organisation de l'économie des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, avait choisi l'usine hydroélectrique du Plan-de-l'Eau sur l'Areuse, pour se présenter à la presse. L'occasion de dresser les chantiers et les objectifs en matière de développement de ces énergies, et notamment pour la SEVT.

Une Areuse verte et moutonnante et le vieux bâtiment de la centrale hydroélectrique à l'arrêt du Plan-de-l'Eau : la section neuchâteloise d'Aeesuisse avait parfaitement choisi son cadre, vendredi dernier, pour s'afficher pour la première fois devant la presse et exprimer les défis du tournant énergétique vers les productions renouvelables. Créée à l'automne dernier, cette nouvelle section cantonale est composée de professionnels des énergies renouvelables, de plusieurs députés au Grand Conseil issus des rangs vert'libéraux, écologistes, socialistes et UDC et est présidée par Pascal Murith, directeur de la société électrique du Val-de-Travers (SEVT). Le but d'AeeNeuchâtel : « améliorer les conditions cadres pour les énergies renouvelables dans le canton », comme l'a résumé son président.

Membre du comité et députée Les Vert-e-s, Christine Ammann Tschopp a expliqué qu'Aeesuisse est une « super-faïtière » rassemblant 38 associations professionnelles et 35'000 entreprises actives dans la transition écologique et rappelé l'objectif de l'association : parvenir à respecter les accords de Paris sur le climat inscrits dans la stratégie 2050 de la Confédération. Son programme possède quatre

axes : l'amélioration énergétique du parc immobilier, le développement d'une vision des infrastructures énergétiques et du marché de l'électricité en faveur du renouvelable et la formation des professionnels de la transition. « Cela ne peut pas se faire que sur le papier », a imaginé Aël Kistler, député vert'libéral, en soulignant le besoin de main-d'œuvre dans le domaine et la nécessité d'une « interface » entre les entreprises du terrain et les politiques pour « appliquer la réalité » de la transition énergétique.

L'Areuse : potentiel non exploité

Pour AeeNeuchâtel, les solutions pour augmenter la production d'énergie renouvelable dans le canton existent (actuellement seuls 20% de la consommation cantonale est couverte par une énergie indigène et renouvelable), mais elles se heurtent à certains obstacles. Pour preuve, les centrales hydroélectriques du Furcil et du Plan-de-l'Eau sont à l'arrêt en raison de leur vétusté depuis respectivement 2019 et 2017. Une perte de production hydraulique depuis 2019 de 10.8 GWh/an, comme l'a relevé Pascal Murith. « En 2011, une étude pour un projet de renouvellement pour faire une seule centrale était lan-

cée », a expliqué le directeur de la SEVT en soulignant que la production estimée de 15 GWh par année, constituerait 50% de la consommation du Val-de-Travers.

Toutefois, depuis, le projet a rencontré des contraintes administratives, qui peuvent paraître déconcertantes parfois, comme le fait que les bâtiments sont protégés, et ce malgré leur état de délabrement avancé. « Nous avons bon espoir de relancer la procédure encore cette année », estime Pascal Murith, en indiquant que si celle-ci devrait aboutir, la production ne pourrait reprendre avant 2027. « On ne peut tout de même pas attendre 2040 », note le président d'AeeNeuchâtel en relevant la nécessité urgente d'énergie régionale et verte. Et le projet de nouvelle centrale de la SEVT devrait être éligible à une subvention fédérale, puisque produisant plus que le minimum de 12 GWh par an requis.

Autre piste de production d'énergie renouvelable, le solaire, comme l'a montré Cyril Dubois, directeur d'e-solaire à La Chaux-de-Fonds. « C'est le meilleur moyen à court terme pour pallier les difficultés énergétiques », a expliqué celui qui est vice-président d'AeeNeuchâtel, en soulignant la très bonne rentabilité



Le comité d'AeeNeuchâtel, de gauche à droite : Daniel Berger (UDC), Christine Ammann Tschopp (Verte), Aël Kistler (Vert'libéral), Simon Eschler (Agri Bio Val), Cyril Dubois (e-solaire), Nathanaël Alber (Gitech) et Pascal Murith (SEVT).

et l'amortissement rapide des installations. L'écueil principal tient à la formation des professionnels, la filière devra créer trois fois plus d'emplois à l'avenir pour répondre à la demande. « Un palier doit être franchi au niveau de l'apprentissage », a insisté Cyril Dubois. Pour ce faire, deux nouvelles formations dans le domaine vont être lancées.

Mix énergétique nécessaire

Le biogaz agricole était aussi mis en avant par AeeNeuchâtel, vendredi dernier. Directeur et fondateur d'Agri Bio Val SA à Fleurier, Simon Eschler a insisté sur la valorisation des déchets agricoles et des déchets verts de la commune de Val-de-Travers. L'entreprise produit de l'énergie thermique pour le CAD pour environ 120 appartements, de l'énergie électrique grâce à des panneaux solaires et plaquettes pour le CAD. Néanmoins, dans ce domaine aussi, Simon Eschler a déploré nombre d'oppositions, alors que « les matières sont là » et qu'il s'agit d'une production de proximité, alliant écologie, maîtrise des prix et stabilité de l'approvisionnement.

Enfin, le directeur du bureau d'ingénieur Gitech à La Côte-aux-Fées, Nathanaël Alber, a rappelé l'importance de l'efficacité énergétique des processus industriels et des bâtiments. « C'est le moyen le plus rapide et le moins onéreux pour réduire notre impact environnemental », a-t-il noté tout en constatant l'existence de plusieurs « freins administratifs ». Pour l'ingénieur en génie thermique, il faudra user de l'énergie, « là où il le faut, quand il le faut et pas plus qu'il n'en faut ». « C'est un processus ambitieux mais à traduire sur le terrain avec des ressources financières et humaines », a conclu Nathanaël Alber, avec optimisme. Un programme presque herculéen, mais qui, s'il est réalisé, pourrait être un succès. Pour Pascal Murith, à l'horizon 2040 ou 2050, le canton de Neuchâtel pourrait tendre vers l'autonomie énergétique. Ce avec « un mix de toutes les énergies renouvelables », a conclu le président d'AeeNeuchâtel. Le potentiel est présent, reste à le réaliser.

Gabriel Risold

L'Union, société philanthropique suisse Inside Val : les coulisses d'une société secrète (1)

L'Union est née en 1843 dans un autre Vallon, celui de Saint-Imier. Cette société est constituée d'hommes bienveillants qui ont cultivé le secret autour de leurs actions. À partir de la fin de la deuxième Guerre mondiale, une plus grande transparence a été demandée aux « sociétés secrètes » et les « philanthropes » se sont adaptés. « Nous étions secrets et, maintenant, on est discrets » résume le président du cercle du Val-de-Travers Michel Blanc. De sorte qu'on ne sait que peu de choses de cette société dans laquelle personne n'entre sans la bénédiction d'un parrain. Dans les prochains mois, le Courrier va vous faire entrer dans les coulisses de l'organisation.



Michel Blanc, président de la société philanthropique suisse Union du Val-de-Travers.

Les prochains mois s'annoncent chargés et excitants pour les 125 membres vallonniers de l'Union. Cette année, c'est à eux que revient la responsabilité d'organiser l'assemblée nationale des 42 cercles nationaux qui composent la société. Voilà dix ans déjà qu'ils n'avaient plus eu cet honneur. 450 personnes sont attendues au mois de septembre pour cette journée particulière. Les hommes commenceront par l'assemblée pendant que les femmes profi-

teront d'un spectacle à la Chapelle aux Concerts. Puis, tout le monde se retrouvera pour le repas et la soirée qui auront lieu à espaceVal.

Des rites à respecter

Cette société s'appuie sur de nombreux rites et de nombreuses traditions. Vous l'avez compris, l'une d'entre elles est d'être une organisation réservée aux hommes. Et la porte n'est pas pleinement ouverte

à tous les hommes non plus étant donné que chaque nouveau membre doit être parrainé par un membre pour avoir une chance de devenir « philanthrope ». Une fois qu'il en est devenu un, celui-ci doit remplir différentes obligations. Le respect des statuts et la présence à au moins 50% des assemblées mensuelles en font partie. Il y a également différentes cotisations à payer. Ben oui, c'est la base même de la philanthropie de recueillir de l'argent pour les autres.

Une commission qui veille au respect de la mission

Il convient toutefois d'ajouter une précision utile. « Nous sommes des philanthropes, nous ne faisons pas du sponsoring. Ce qui signifie que nous venons en aide à des personnes dans le besoin ou à des associations qui soutiennent des personnes en difficulté. » Certaines remises de dons sont d'ailleurs « publiques ». Cela fait partie de l'effort de transparence qui a été fait depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale.

Une commission de philanthropie, dirigée par Jâmes Vaucher, veille à ce que l'Union ne dévie jamais de sa mission première : aider les autres. À partir de là, chaque membre peut soumettre des propositions de bénéficiaires et un vote collectif boucle généralement le processus décisionnel.

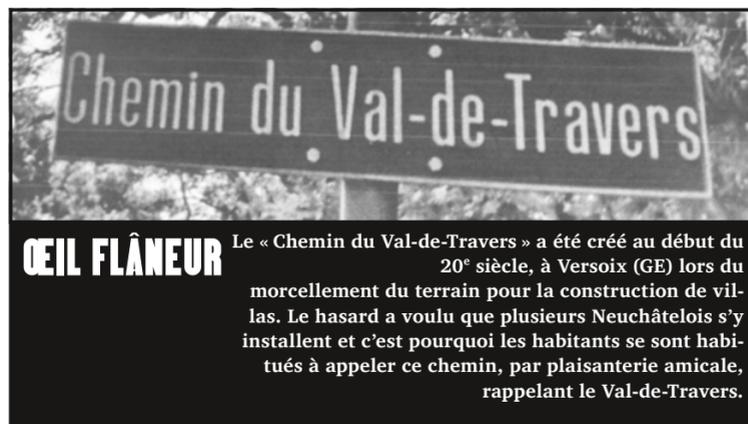
La « règle de 12 »

Au niveau du financement, une partie est assurée par les cotisations. Tout se fait selon « la règle de 12 ». Douze fois 12 francs par année pour le Cercle du Val-de-Travers. Ce à quoi s'ajoutent douze fois 5 francs pour donner quelque chose après chaque séance mensuelle. Puis douze fois une somme allant de 11 à 15 francs en fonction de l'âge d'entrée dans la société. Ce qui revient à une cotisation annuelle d'un peu plus de 400 francs en moyenne. À noter que l'organe national, « la centrale », bénéficie du soutien d'une fondation. Elle fournit 50% de chaque don effectué sur le territoire national par les 42 cercles de l'Union.

Chèque de 25'000 francs

Le Courrier entrera davantage dans les détails du fonctionnement du cercle vallonnien au quotidien. Il pourra également suivre de l'intérieur la préparation de ce gros événement national, prévu en septembre, pour les 180 ans de la société. À cette occasion, un chèque de 25'000 francs sera notamment délivré au Panier solidaire. Dans cette société où tous les corps de métiers se côtoient, le tutoiement est de rigueur. Et les nouveaux sont intronisés en cours d'assemblée selon un rituel bien codifié. Nous y reviendrons. Cultiver le mythe et l'utilité de ses actions, tout en restant dans la discrétion sur ce qu'il fait, voilà deux fondements que tout bon philanthrope doit apprendre et enseigner. Terminons sur une note de philosophie que l'on doit à Sénèque : si vous voulez que l'on garde votre secret, le plus sûr est de le garder pour vous...

Kevin Vaucher



OÛIL FLÂNEUR

Le « Chemin du Val-de-Travers » a été créé au début du 20^e siècle, à Versoix (GE) lors du morcellement du terrain pour la construction de villas. Le hasard a voulu que plusieurs Neuchâtelois s'y installent et c'est pourquoi les habitants se sont habitués à appeler ce chemin, par plaisanterie amicale, rappelant le Val-de-Travers.

La Beline Un délicieux quiproquo !



La salle de spectacles à Couvet était bien garnie, dimanche dernier.

© Loïc Valverde

La troupe amateur de Gorgier, La Beline, a présenté, dimanche dernier à la salle de spectacles à Couvet, « Ma femme est sortie ». Cette comédie, basée sur un malentendu cocasse, a réjoui le public (quelques 150 personnes) venu voir le spectacle.

Tout débute par le refus catégorique de la femme du cadre supérieur ambitieux d'accueillir le patron que son mari a invité dans leur maison de campagne : elle n'a rien dans son frigo et ses robes sont restées à Paris. À son arrivée, le PDG tombe sur la bonne à qui il offre ses fleurs en la considérant comme la maîtresse de maison. De nombreuses péripéties se succèdent à un rythme soutenu et elles permettent aux comédiens de démontrer l'étendue de leur art tout en distillant de fréquents bons mots pour le plus grand plaisir d'un public hilare.

UNIHOCKEY 3^E LIGUE

Le FUCK rate le titre au goal-average

Drôle de sentiment pour le Fleurier Unihockey Club klub (FUCK) ce week-end. Les Vallonniers se sont rendus en terrain soleurois pour la dernière double journée de championnat de 3^e ligue. Martin Pianaro et ses coéquipiers pouvaient nourrir l'espoir de remporter le titre puisque leur équipe occupait la première place avant les deux dernières rencontres de la saison. Mais ils partageaient cette première place avec Lüterkofen. Il fallait donc compter sur un faux pas de cette équipe pour gagner le championnat. Chose qui n'est pas arrivée, autant le dire tout de suite. Mais tout n'était pas perdu pour autant.

Deux succès insuffisants

Si les « fuckers » compilaient deux larges victoires, ils pouvaient encore espérer gagner le titre, à la différence de buts. Les Vallon-

niers ont fait le travail en remportant leurs deux duels contre La Ferrière (6-5) et Kappelen (11-0). Fleurier et Lüterkofen ont donc terminé le championnat à égalité de points et il a effectivement fallu se pencher sur la différence de buts marqués/encaissés durant la saison pour départager les deux équipes et attribuer le titre. Malheureusement, Lüterkofen affiche un ratio positif de +71 pendant que le FUCK a un total de +39 « seulement ». Le titre est donc revenu à la formation alémanique. Malgré la déception d'être passé si proche du sacre, Fleurier peut se montrer satisfait de sa saison. Il y a quelques mois, plusieurs mouvements de joueurs dans l'équipe faisaient craindre une saison « de transition », un peu en retrait. Finalement, il n'en a rien été. Il s'agira maintenant de stabiliser l'effectif pour aborder 2023/24 de façon plus sereine.

FAITS DIVERS

Choc entre Buttes et Sainte-Croix

Lundi à 21 h 10, une voiture conduite par un habitant de La Brévine, âgé de 19 ans, circulait sur la route tendant de Buttes à Sainte-Croix. Dans une courbe à droite, après avoir empiété sur la voie opposée, un choc s'est produit avec une voiture conduite par une habitante de Buttes, âgée de 32 ans, qui arrivait en face. Dégâts matériels.

Bilan 2022 pour le SCAN

En ce premier trimestre de l'année, le SCAN tire le bilan de 2022 au niveau des mesures administratives. Le nombre de dossiers traités est en nette augmentation en comparaison à l'année précédente. Les infractions liées à la vitesse ont augmenté de +18.6% alors que celles liées à l'ébriété au volant se sont accentuées de +9.4%. Note réjouissante : la diminution constante des décisions pour inattention au volant (-16.8%).

Au total, en 2022, ce sont 4573 décisions qui ont été prononcées par la Commission administrative, soit une augmentation de 11,5% en comparaison avec l'année 2021 qui comptait 4100 décisions. Sur le plan suisse, on constate une augmentation de 3,7%. Les chiffres de l'année 2022 ressemblent davantage à ceux d'avant la pandémie de Covid-19, soit l'année 2019.

Comm.

Service militaire: journée d'orientation pour les Neuchâtelois

Le Canton de Neuchâtel poursuit ses efforts de promotion du service militaire auprès des femmes en organisant, le samedi 1^{er} avril, une journée d'orientation pour les Neuchâteloises âgées de 18 à 27 ans. Son but est de leur présenter les possibilités de s'engager dans l'armée suisse où les femmes ne représentent aujourd'hui encore qu'un faible pourcentage des effectifs.

Cette journée se déroulera dans les locaux du Service de la sécurité civile et militaire (SSCM) du château de Colombier et les inscriptions doivent se faire jusqu'au 27 mars par e-mail à commandant.arrondissement@ne.ch en indiquant leur prénom, nom, adresse et date de naissance. Les intéressées auront l'occasion de rencontrer et d'échanger avec des femmes officiers et sous-officiers qui partageront leur expérience.

Comm.

Une boutique d'art accessible

Tout « Bleu de Chine » qu'il est, l'espace culturel du couple Adriana et Philippe Ioset avait un point noir. Il manquait une petite boutique d'art, composée d'œuvres et de livres sur le sujet. Cette tache noire sera « nettoyée » ce week-end avec l'inauguration de leur boutique, sobriement appelée « La Tienda ». Un nom qui respire déjà l'évasion puisque ce terme argentin signifie « le magasin ». Simple et accessible pour tous !



Adriana et Philippe Ioset vous présentent leur nouvelle boutique d'art, qui propose des œuvres à prix accessibles, dans leur espace culturel.

L'espace culturel Bleu de Chine fait vivre l'art au Val-de-Travers avec une nouvelle exposition tous les mois. Il vibre à chaque fois selon la même mécanique : un trio d'artistes exposent leurs œuvres durant 4 semaines rythmées par le vernissage, un concert, le croqu'art et le finissage. Le croqu'art est un moment dérivant lors duquel un artiste prépare à manger aux visiteurs autour d'une cuisine qui prend place au cœur de l'exposition. « Ça permet de partager autour de l'art dans un climat plus cool », expliquent Adriana et Philippe Ioset.

La bâtisse aux volets bleus est remplie d'histoires

Cette cuisine n'est pas arrivée là par hasard. Le couple habite dans la belle bâtisse aux volets bleus de la rue Bovet-de-Chine 3, à Fleurier. S'il habite désormais à l'étage, il a occupé le rez-de-chaussée (où se tient l'actuel espace culturel) entre 2012 et 2019. Durant ces années, Bleu de Chine avait fermé ses portes après une première vie qui avait commencé en 2003. D'ailleurs, en passant, le nom Bleu de Chine est un clin d'œil au nom de la rue fleurisane où se situe leur espace culturel. La créativité d'Adriana a fait le reste : « À la base, je voulais l'appeler céruleum, du nom d'une variante de bleu. Mais c'est une dénomination un peu abstraite, il faut bien le dire. Du coup, on a fait un mix avec la couleur bleu et le nom de notre rue. » Simple.

D'abord menuiserie puis appartement

Si vous n'avez pas les bases, sachez encore que Bleu de Chine occupe les murs de l'ancienne menuiserie de la famille Dubois. De cette « vie d'avant », où l'art prenait la forme du bois, demeure une énorme scie d'époque, qui trône toujours esthétiquement dans l'espace d'exposition actuel.

Dans cette maison, où chaque pièce a une histoire, celle qui abritera la nouvelle boutique d'art est également singulière. « Il s'agit d'une de nos anciennes chambres lorsque nous habitions encore au rez-de-chaussée », précise Philippe. Non, ce n'était pas la chambre à coucher, celle-ci a été transformée en bureau, entre les deux grandes salles d'exposition.

Petites œuvres idéales pour les « chez-soi » valloisiers

« La Tienda » occupe une surface moindre, non loin de la fameuse scie des Dubois. « Nous y proposerons des œuvres pas trop grandes, d'artistes ayant déjà exposé à Bleu de Chine. » Ce qui concerne tout de même quelque 150 à 200 sculpteurs, peintres et autres « valorisateurs de matières ». La boutique regorgera aussi de livres sur l'art et sera ouverte lors des heures d'ouverture des expositions mensuelles. Pour l'inauguration, les 24, 25 et 26 mars (de 14 h à 17 h), des sculptures abstraites de l'artiste Martial Hunzeler (alias Sial) seront spécialement de sortie. La première exposition de l'année débutera, quant à elle, le 1^{er} avril. Tendez le bras, l'art se veut plus que jamais accessible à Bleu de Chine. Découvrez un reportage audio sur notre site, pour approfondir le sujet.

Kevin Vaucher

Cabinet Elsa

Rebouteuse et thérapeute agréée ASCA & RME

Thérapie ATLAS - Reboutement
Massage thérapeutiques Reiki

Avenue de la Gare 14B

Fleurier

078 868 15 02



Scream VI

De Matt Bettinelli-Olpin, Tyler Gillett, biopic, épouvante, horreur, avec Melissa Barrera, Jasmin Savoy Brown, Jack Champion...



Après avoir frappé à trois reprises à Woodsboro, après avoir terrorisé le campus de Windsor et les studios d'Hollywood, Ghostface a décidé de sévir dans Big Apple, mais dans une ville aussi grande que New York personne ne vous entendra crier...

Les gardiennes de la planète

De Jean-Albert Lièvre, documentaire, famille, drame, avec Jean Dujardin...



Une baleine à bosse s'est échouée sur un rivage isolé. Alors qu'un groupe d'hommes et de femmes organise son sauvetage, le spectateur découvrira l'histoire extraordinaire des cétacés, citoyens des océans du monde, essentiels à l'écosystème de la planète depuis plus de 50 millions d'années.

Festival12: Giorgio Conte et Colour of rice

Concerts.

Créée en novembre 2021 à Fleurier, l'Association Festival12 organise des événements musicaux tout au long de l'année dans les 4 régions du canton de Neuchâtel.

L'association propose aux membres soutien du cinéma Colisée l'offre suivante pour participer à cette soirée, de 3 billets pour le prix de 2. Cette offre est valable jusqu'à ce jeudi.

Les billets pour cet événement peuvent se prendre en ligne sur www.festival12.ch/billetterie, par téléphone au 078 624 68 93 ou par e-mail à contact@festival12.ch (www.festival12.ch).



Chœur des Rameaux Deux concerts sous la direction d'Olivier Pianaro

Le Chœur des Rameaux de La Chaux-de-Fonds présentera son 85^e concert avec une œuvre magistrale, le Requiem de Giuseppe Verdi, sous la direction du Vallonnier Olivier Pianaro, son chef de chœur depuis plus de 15 ans. Deux autres chorales se joindront à lui, à savoir le Chœur de l'Université de Neuchâtel et l'Ensemble Jean-Philippe Rameau de Versoix.

Ainsi, ce ne sont pas moins de 170 chanteurs, 55 musiciens (Orchestre Symphonia Genève) et 4 solistes de renommée internationale qui se produiront deux fois à la Salle de musique de La Chaux-de-Fonds les 1^{er} et 2 avril.

Messa da Requiem de Giuseppe Verdi

Ce « Requiem » auquel on reprochait ses effets extérieurs et sa théâtralité, était ou non une œuvre religieuse ; certains parlèrent de la profanation d'un genre sacré par l'opéra sans se souvenir que tout au long de l'histoire de la musique, les compositeurs avaient pris l'habitude d'interpréter les textes sacrés en alliant leur propre sensibilité au goût de l'époque. Or, c'est justement la sincérité de son inspiration et de sa forme qui fait toute la force de ce « Requiem ». Et c'est au contraire en adoptant un style plus austère, étranger à sa nature profonde, que Verdi aurait trahi.

Brahms mesura pleinement la grandeur du « Requiem », lui qui déclara que seul un génie pouvait avoir écrit une telle œuvre.

Concerts à ne pas manquer, les 1^{er} (19 h 30) et 2 avril (17 h), à la Salle de musique de La Chaux-de-Fonds, entrée libre (voir annonce en page 5).

Comm.

Comm.



U3a : dictée pour tous âges et politique et financement de la santé

Vendredi 24 mars, à 14 h, à l'aula des Jeunes-Rives, dans le cadre de la Semaine de la langue française et de la francophonie (SLFF), dictée pour tous âges.

Aux premiers jours du printemps, la Dictée tous âges, ouverte au grand public, réunit les générations – des élèves de lycée aux retraités. Si vous aimez jongler avec les circonflexes, les participes passés et autres ornithorynques de la langue française, ce rendez-vous est fait pour vous, avec de nombreux prix à la clé. Cette année, la musique et les chansons seront à l'honneur de la SLFF.

Mercredi 29 mars, à 14 h 30 au collège secondaire JJR de Fleurier, conférence de Milad Zarin, professeur à l'Université de Neuchâtel.

On connaît l'adage « la santé n'a pas de prix mais elle a un coût ». Cette conférence traite les particularités du marché de la santé, ses acteurs économiques et le rôle régulateur de l'État en se penchant plus particulièrement sur le cas de la Suisse.

Il sera question, entre autres, de la bonne qualité du système de santé helvétique mais également du revers de la médaille, à savoir les dépenses de santé très élevées en comparaison internationale et en hausse. La présentation débouchera naturellement sur des propositions de réforme du système de santé Suisse.

À ne pas manquer non plus

► Ce soir jeudi à la salle Fleurisia à Fleurier, à 20 h 15, conférence-images de François Turrian, directeur romand de Birdlife Suisse et chroniqueur à la RTS, sur le thème « Le silence des oiseaux ».

► Le concert annuel que donnera la fanfare L'Espérance, samedi (à 20 h 15), à la Salle de spectacle de Noiraigue, avec pour thème « Le tour du monde en 80 jours ». (Entrée libre, collecte).

À vos agendas!

► Le P'tit bazar printanier, du 30 mars au 2 avril, à la Pension Beauregard à Fleurier.

► La journée portes ouvertes du cabinet de massothérapie « Infiniment toi », Crêt de l'Eau 9 à Couvet, samedi 1^{er} avril de 10 h à 15 heures

la Mobilière
 Agence du Val-de-Travers
 Fabien Chapatte
 Grand-Rue 9
 2114 Fleurier
 Tél. 032 864 61 16



Trouble A Un nouveau nom s'ajoute au programme

Les organisateurs du Festival Trouble A annoncent, aujourd'hui, la venue, le 8 juillet prochain, du jeune groupe The Woohoo, fondé par la musicienne genevoise Valérie Martinez et le dessinateur Zep.

Annoncée en décembre dernier, la programmation du Trouble A music festival s'étoffe d'un nouveau nom. Ce jeudi, les organisateurs du nouveau festival, qui se tiendra début juillet à Fleurier, dévoilent la venue de The Woohoo, groupe folk rock fondé par Valérie Martinez et Zep, l'auteur notamment de Titeuf. « C'est une pépite musicale », relève immédiatement Patrice Jeanneret. En début d'année, le président du festival cherchait encore des artistes pour un créneau libre dans le programme lorsqu'il a pris connaissance de plusieurs articles de presse sur les débuts musicaux du groupe. Contact est alors pris par e-mail. « Le retour fut positif », note Patrice Jeanneret. « Dès le visionnage d'une vidéo de leur concert, nous sommes tombés sous le charme ».

Constitué en 2022, The Woohoo est le fruit de la rencontre, à l'automne 2020, entre la musicienne genevoise Valérie Martinez et le dessinateur Zep, passionné de musique qui a déjà collaboré avec Alain Souchon, Bénabar ou Jean-Jacques Goldman comme guitariste. Le résultat de cette alchimie est un folk rock mélodieux et intimiste, qui « complète idéalement la programmation éclectique et de qualité » pour le président de l'organisation. Un style qui conviendra également parfaitement, selon Patrice Jeanneret, à l'atmosphère de la scène de L'heure bleue.

Première cantonale

Outre le fait que le style de The Woohoo s'intègre bien dans

la philosophie du festival, le spectacle du groupe sera une première dans le canton. « Il y a une certaine fierté à être les premiers à les avoir », relève-t-il.

Bien que Patrice Jeanneret reconnaisse que la popularité d'une personnalité comme Zep est un avantage pour le festival, il souligne que le projet musical de The Woohoo se démarque entièrement des carrières artistiques respectives de ces deux membres. « Leur musique, personnellement, je trouve cela superbe ! », avoue-t-il. Le folk rock du groupe sera à découvrir le samedi 8 juillet, à 17 heures.

Pour cette première édition de Trouble A, la billetterie connaît un « démarrage timide ». « Nous n'avions aucune idée de la réaction du public », reconnaît le président du festival. « Mais les agents et les professionnels nous disent qu'à partir de la fin avril et de début mai, cela devrait commencer ». Toutefois, ce dernier indique que les retours du monde musical sont positifs et que le comité reçoit régulièrement des propositions d'artistes, et ce même si la programmation est complète. « Le format 100% suisse intéresse », estime Patrice Jeanneret. « Une belle image a été créée, mais cela doit désormais se traduire en succès de popularité », conclut-il.

Peut-être que l'annonce de l'artiste mystère, la carte blanche du festival, à la mi-mai, donnera l'élan décisif ?

Gabriel Risold



ILS SONT SORTIS POUR...

Passage à l'heure d'été
Dimanche 26 mars

+1

à 2 heures il sera 3 heures

Service de défense incendie et de secours

Les sapeurs-pompiers du SDIS sont sortis les :

Lundi 13 mars : à 21 h 56 à Couvet, intervention pour inondation domestique due aux éléments naturels.

Vendredi 17 : à 11 h 17 et 14 h 39 à Couvet, alarmes automatiques sans engagement sur place, à la suite des contrôles d'usage.

Plus d'infos : www.sdis-valtra.ch

VOLLEYBALL LNB



Admirables et investies

Samedi à espaceVal. L'après-midi touche à sa fin quand une bouffée de soulagement gagne les tribunes vallonnières. Les 24 défaites à la suite ont fait fuir une partie du public mais les fidèles ont fini par être récompensés. Les filles de Valtra viennent de remporter leur première victoire de la saison. Le coach Plinio Sacchetti se tient la tête entre ses mains et l'émotion déborde un peu. Les remplaçantes courent vers le reste de l'équipe sur le terrain pour fêter ce moment ensemble. Puis, Sacchetti s'en va féliciter chacune de ses joueuses. Cet aboutissement victorieux, le club le prépare depuis longtemps, très longtemps. Ce qu'il n'avait pas vu venir en revanche, c'est la disparition de sa 1^{re} équipe...

Valtra – Obwald 3-0 (25-23, 25-20, 25-22). Les étoiles du Courrier: *Masoura **Fernandes ***Mehmetaj

« Ça arrive tard mais je savais que mon équipe avait acquis le potentiel pour gagner. Elle aurait mérité que ça arrive plus tôt », rend immédiatement hommage à ses joueuses, le coach Plinio Sacchetti. Le technicien vallonnier savait de longue date qu'il avait du pain sur la planche pour arriver à faire grimper les échelons à sa jeune équipe. Cette « finale » de play-out s'est profilée un peu plus chaque jour, depuis septembre dernier. Valtra a progressé en cours de route, beaucoup progressé. Et l'esprit d'équipe s'est comme unifié, au fil des matches, derrière cet objectif commun de « préparer le maintien ». Finalement, c'est hors du terrain que son avenir a fini par basculer (voir notre article dédié au retrait définitif de la première équipe).

« Ça montre qu'on n'a pas fait tout ça pour rien »

« Franchement, on l'attendait et on le mérite ce succès. On n'était souvent pas très loin de la victoire durant la saison donc je suis très heureuse pour l'équipe que ça arrive enfin », confirme Elodie Mehmetaj. « Gagner aujourd'hui signifie beaucoup pour nous car ça valide nos progrès et ça montre qu'on n'a pas fait tout ça pour rien », continue la numéro 3 vallonnière, formée au club. Dans cette première partie de « finale » de play-out, les émotions étaient présentes dans chaque balle jouée. Les imprécisions de nervosité ont parfois pesé sur les échanges et c'est clairement la meilleure des deux équipes qui a gagné la partie. Valtra s'est battu de bout en bout, fêtant chaque point comme une petite victoire vers le succès final. Admirables et investies, les joueuses ont su réagir lorsqu'elles ont perdu plusieurs

points d'affilée. Ce qui n'était pas le cas jusqu'ici. C'est ce qui a fait pencher la balance en leur faveur dans le premier set disputé (25-23).

« L'aboutissement d'un long processus »

« Je suis fière de l'équipe car les joueuses ont su garder un bon état d'esprit malgré les défaites qui s'enchaînaient. Chaque coup dur a renforcé notre rage de vaincre », explique Elodie Mehmetaj qui a une nouvelle fois donné de sa personne sur le terrain. N'hésitant pas à se lancer sur une bonne balle adverse pour finalement la « réceptionner » de la tête. Si l'expression « rage de vaincre » avait une image, ce serait sans doute celle-là ! « En gardant ce même état d'esprit, je suis sûre qu'on peut le refaire mercredi, pour le deuxième match de la série à l'extérieur (vous retrouverez évidemment le résultat de cette rencontre sur



La joie d'une victoire attendue depuis des mois. Jolie image !

notre site internet). » Les Fées atropos arrivent donc en haut de leur « tour d'apprentissage » au bon moment. Mais c'est un travail plus global qui est aujourd'hui récompensé. « Ça porte ses fruits aujourd'hui au niveau du résultat mais c'est l'aboutissement d'un long processus », corrobore-t-elle.

Sacchetti, ce génial formateur !

Le 25^e match a donc été le bon. Après avoir chichement remporté la première manche, Valtra a rapidement confirmé dans le second set. La formation de Sacchetti gagnait 10-1 puis 21-9. Elle a peiné à conclure mais elle l'a logiquement emporté (25-20). Tout le long de la rencontre, le coach vallonnier a fait corps avec

ses joueuses. Il avançait avec elles sur le bord du terrain lorsqu'elles passaient à l'attaque et reculait avec elles lorsque le dispositif défensif se mettait en place. Le génial formateur et infatigable motivateur était pourtant boudé par le succès depuis le début de la saison. Il a enfin remis les choses à leur place grâce à l'abnégation de « ses guerrières ». « C'est incroyable ! On a toutes réussi à rester soudées comme un seul bloc sans ruminer les points perdus. C'est quelque chose qui nous manquait jusque-là. Ça va faire du bien d'arriver à l'entraînement avec le sourire de la victoire », lâchait Elodie Mehmetaj, en joueuse modèle. On aurait espéré qu'elles puissent le garder tout au long de la semaine...

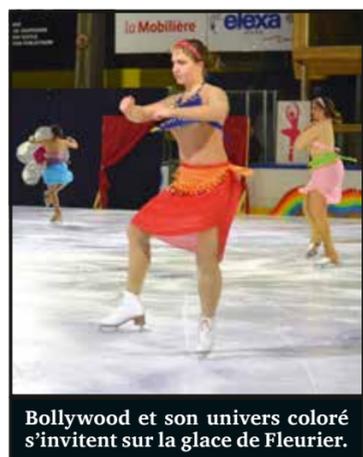
Kevin Vaucher

PATINAGE ARTISTIQUE



Gala des 30 ans du CPA Val-de-Travers Un « package festif » rafraîchissant

Non, rafraîchissant ne renvoie pas à l'atmosphère glacée de la patinoire de Fleurier. Cet adjectif décrit la soirée festive organisée samedi par le club de patinage artistique du Val-de-Travers. Malgré quelques chutes inévitables dans ce genre de spectacle, les prestations des 35 jeunes du club étaient justes, bien interprétées et parfois osées. Une insouciance productive, couplée à une soif créative que l'on retrouve jusque dans le comité et le staff du CPA.



Bollywood et son univers coloré s'invitent sur la glace de Fleurier.

35 jeunes filles et jeunes garçons ont eu droit à leur moment de gloire à domicile, samedi, au Centre de sports de glace. Un nombreux public était venu les encourager pour le gala de fin de saison qui proposait presque 30 « scènes différentes » pour fêter les 30 ans du club de patinage artistique. Des solos, des couples et des ballets en groupes se sont succédé au gré d'ambiances musicales variées et prenantes. La force de ce spectacle a été de proposer différents univers musicaux, a priori, très éloignés les uns des autres.

Le choix de ne pas faire de choix

Aux accents langoureux du tango, s'enchaînaient la poésie envoûtante d'Edith Piaf, les charmes de Bollywood, la légèreté



Ne cherchez pas à comprendre comment, profitez plutôt du résultat.

de la danseuse étoile de Moscou ou encore la classe d'un éclat de l'opéra de Vienne. Pour cette soirée anniversaire, le choix avait été fait de ne... pas faire de choix. « On n'a pas voulu imposer de thème trop précis pour offrir une grande liberté à nos patineuses et nos patineurs », pose la présidente Kathleen Otz. « La seule chose imposée était de faire un maximum

de show », ajoute sa comparse du comité Caroline Schmidt.

Une préparation sous forme de « course d'obstacles »

Les six coaches du club ont essentiellement mis leurs pattes sur les ballets. Chacun en avait deux sous sa responsabilité. « On a commencé à les travailler au début du mois de janvier, en parallèle des concours et des tests étoiles de nos membres », complète l'entraîneuse Amélie Huguélet. Cette préparation n'a pas été de tout repos, entre les maladies de saison qui s'échangeaient, les camps de ski des uns et les vacances des autres. « Ça n'a pas été évident de pouvoir répéter tous ensemble. Mais nos jeunes ont parfaitement rattrapé le retard pour être prêts le jour J. »

Le grand théâtre de la glisse

Le jour J, c'était donc ce 18 mars, sur le coup des 19 h 30. Trente-cinq « artistes en herbe », de 4 à 17 ans, se sont livrés aux regards des tribunes bien remplies



Tableau numéro trois : les jeunes filles du french cancan ont immédiatement donné du rythme à la soirée, à la façon recto verso !

du grand théâtre de la glisse. « Le comité est content de voir autant de monde, ça fait vraiment plaisir », reprenait la présidente. En passant devant les stands de petite restauration, on s'est vite aperçu que les fours à gaufres tournaient à plein régime et que les marmites de vin chaud étaient bientôt à sec. « Tout le monde est fin prêt, le public ne va rien voir de cette préparation un peu compliquée », lançaient les trois femmes. Effectivement, on y a vu que du feu !

La gravité poussée à ses limites

La qualité du spectacle a encore été renforcée par les prestations des invités Lilou Schneider (8^e des Championnats de Suisse 2023 en moins de 15 ans) et du couple Eléonore Gabet et Maxime Evéquo (médaillé d'argent aux Championnats suisses novices 2023 de danse sur glace). Les patineuses locales

n'étaient pas en reste, défilant parfois les limites de la gravité pour effectuer des figures de style en rasant la glace, en tourbillonnant ou en prenant de la hauteur. Difficile de ne pas s'envoler avec elles au fil des prestations qui ont précédé le clou du spectacle : la remise des Oscars. Pas de statuettes mais des fleurs pour tout le monde, aux-quelles nous ajoutons notre rose, rouge vif, au parfum rafraîchissant, en guise de félicitations !



Quand coordination, force et adresse s'allient le temps d'une figure.

Kevin Vaucher

Impression forte

2114 FLEURIER - Tél. 032 861 10 28
info@courrierhebdo.ch

IMPRIMERIE MONTANDON

Terrain de La Léchère
Football • Championnat suisse de 3^e ligue

Vendredi 24 mars à 20 h 15

FC Couvet
reçoit
FC Bosna Neuchâtel

Samedi 25 mars

Juniors D, à 11 h 15 à Fleurier • **Val-de-Travers - Val-de-Ruz**
Juniors FF19, à 14 h à Fleurier • **Val-de-Travers - Villars-sur-Glâne**
4^e ligue, à 18 h 30 à Couvet • **Couvet II - Les Brenets**

Samedi 1^{er} avril

Juniors D3, à 11 h à Fleurier • **Couvet III - Le Parc Bleu**
Juniors D2, à 13 h 30 à Fleurier • **Couvet II - Teck**

SEVT

Société Electrique du Val-de-Travers S.A.
2108 Couvet
Tél. 032 863 12 24

- ÉLECTRICITÉ
- TÉLÉMATIQUE
- PARATONNERRE
- ÉLECTROMÉNAGER

SEVT: Votre spécialiste dans votre région, pour toutes vos installations électriques !

VOLLEYBALL

Vice-championne cantonale à double

Malgré l'annonce du retrait définitif de la première équipe (voir notre article dédié), le travail de formation porte ses fruits au sein de la structure du VBC Val-de-Travers. Le club forme de jeunes Vallonnières avec un certain succès. Le résultat des finales cantonales des équipes M13 et M15 le prouve une fois de plus. Dans chaque catégorie, six équipes se disputaient la suprématie cantonale, durant quatre tournois, au cours de la saison. Les deux premiers sont qualificatifs et les deux suivants servent de phases finales.

Quel avenir pour les jeunes joueuses régionales ?

L'heure de vérité a sonné ce week-end, du côté du Locle, et les deux équipes de Valtra ont terminé au deuxième rang. C'est à chaque fois l'équipe du NUC qui les a devancées. Il faut noter la belle synergie créée entre les clubs du Val-de-Travers, du Val-de-Ruz et des Ponts-de-Martel qui ont travaillé main dans la main pour l'occasion. Pour ces jeunes régionales, la présence d'une équipe vallonnière présente en ligue nationale, ou ne serait-ce même « qu'en » première ligue, était une source de motivation pour l'avenir. La disparition de la première équipe de Valtra est donc d'autant plus dévastatrice pour le volley régional.

Le P'tit Mag de Val Sàrl

Rue du Pont 2
2123 St-Sulpice
Tél 032 861 19 16

Épicerie et agence postale • Alimentation générale
Viande fraîche de la région • Ouvert le dimanche matin

CD VAL-DE-TRAVERS

Terrain de l'Épine
Football • Championnat suisse de 5^e ligue

Samedi 25 mars à 20 h

FC Saint-Sulpice
reçoit
FC Béroche-Gorgier III

CARROSSERIE ORSAT

CARROSSERIE Tivoli 4
2115 Buttes

Tél. 032 861 12 62
Fax 032 861 17 50
carrosserie.orsat@valtra.ch

Hôtel-Restaurant du Moulin

Tous les vendredis à midi
filets de perche Fr. 18.-

Saint-Sulpice - Tél. 032 861 16 62

James Nuhaj

Pour vos textes rédactionnels, merci de nous faire parvenir vos communiqués avant mardi midi.
redac@courrierhebdo.ch

Courrier Val-de-Travers HEBDO



elexa Succursale du Val-de-Travers
ÉLECTRICITÉ

Grand-Rue 2 - 2114 Fleurier - 032 861 30 00 - info@elexa.ch - www.elexa.ch

Terrain de la Bergerie
Football • Championnat suisse de 4^e ligue

Dimanche 26 mars à 10 h

FC Môtiers
reçoit
FC Peseux Comète II

MAX ETIENNE & Cie SA
menuiserie | charpente | couverture | parquet

T 032 861 12 16 | P 079 613 97 61
2112 Môtiers | info@maxetienne.ch

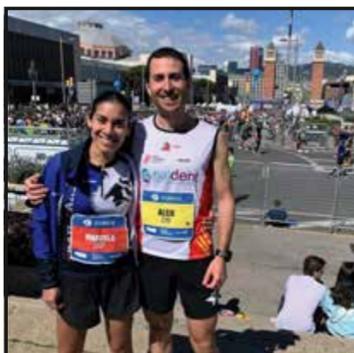
COURSE À PIED



Le sanglier catalan va vite en Espagne

Le Covasson Aleix Toda Mas s'est attaqué, dimanche passé, à la distance reine sur route : celle du marathon. C'est à Barcelone que le natif de Montroig (Catalogne) s'est confronté aux 42.195 kilomètres. Cette course avait valeur de test de forme pour le sanglier catalan, en proie à quelques soucis physiques ces derniers mois. Le coureur s'est totalement rassuré en terminant l'épreuve en 2 h 39. Ce qui l'a classé en 73^e

position sur près de 15'000 participants. Auteur d'un début de parcours prudent, Toda Mas a réussi à accélérer la cadence à partir du 30^e kilomètre. « J'ai senti que j'avais de bonnes jambes et je n'ai pas pu contenir mon envie d'aller de l'avant. J'ai donc augmenté le rythme », lâche-t-il le plus calmement du monde. Ne reste plus qu'à le féliciter pour cette belle marque qui lance idéalement son début de saison.



Aleix Toda Mas a participé au marathon de Barcelone avec sa compagne Marcela. Elle s'est, elle aussi, très bien défendue en terminant la distance en 3 h 04.

La « Féerrari » prend le bon air de Malaga

La Fée du cross-club du Val-de-Travers, Silvana Ferrari, est actuellement en Espagne. Elle en a profité pour participer au semi-marathon d'Alora, une petite cité médiévale du nord de Malaga. Le parcours était agrémenté par la dégustation de quelques produits du terroir au fil des

21 kilomètres qui descendaient d'abord avant de remonter vers l'arrivée. À l'heure de « l'addition », sa montre GPS indiquait quelque 400 mètres de dénivelé et un temps de 2 h 07. Première de sa catégorie d'âge, la Vallonnière s'est classée 34^e chez les dames (49 participantes).



Silvana Ferrari allie voyage en Espagne et course à pied. Un mélange qui semble lui sourire.

VOLLEYBALL LNB



Valtra rend les armes!

Coup de tonnerre dans le paysage sportif du Val-de-Travers. La région perd son dernier représentant qui évoluait en ligue nationale. Le VBC Val-de-Travers a tout bonnement décidé de retirer définitivement sa première équipe de toute compétition. Il n'y aura donc plus d'équipe active en volley féminin à partir de l'année prochaine. Les équipes juniors sont néanmoins conservées. Par ailleurs, le comité actuel, dont le président par intérim Hervé Roy, rend également son tablier après des années de dévouement pour le volley vallonnien. Une assemblée extraordinaire est annoncée pour le 31 mars!

L'émotion est extrême et le moment poignant lorsqu'Hervé Roy annonce le retrait définitif de sa première équipe. Déception, incompréhension, colère, difficile de définir exactement l'état d'esprit qui l'habite à ce moment-là. L'homme a atteint ses limites, il y en a trop! Et en même temps, il n'y en a pas assez pour le club. Pas assez de sponsors, pas assez de bénévoles, pas assez de personnes au comité (réduit à quatre membres) « et pas assez d'un peu tout ». Bref, tout est terminé! Comment le club en est arrivé là.

La pression de Swissvolley

Hervé Roy commence par regretter le timing de cette décision. « Le comité a été contraint par Swissvolley de lui transmettre une décision quant à l'avenir du

club alors même que le club joue actuellement une finale de play-out contre Obwald. C'est un non-sens total et un manque de respect pour nos joueuses. » Il est vrai qu'on peut légitimement se poser la question de l'aspect sportif. N'aurait-il pas été possible d'attendre quelques jours afin que la saison 2022/23 rende son verdict sur le terrain d'abord? « Les play-out de LNB féminine font pourtant partie intégrante de la saison », réagit le président par intérim.

Fier mais fatigué!

Cette décision tombe au moment même où les joueuses de Plinio Sacchetti venaient de décrocher leur première victoire de la saison. Dans ces fameux play-out justement. Le travail de formation effectué cette saison

au sein de la première équipe, et depuis des années au niveau des juniors, personne ne pourra l'effacer. « Nous avons mis à l'honneur de beaux talents régionaux et nous sommes fiers de la progression de nos joueuses cette saison. Nous pouvons être satisfaits de leur travail, de celui du staff et de celui du comité. » Mais les réalités ont fini par être plus fortes que cet esprit de résilience, véritable marque de fabrique de Valtra.

Pas d'autre choix possible

Hervé Roy se racle la gorge, sa voix chancelle mais il continue: « Ce n'est malheureusement plus possible d'aligner une équipe en ligue nationale. Nous avons fait notre possible pour diminuer les coûts mais les rentrées financières sont insuffisantes pour continuer la

bataille. Nous n'avons pas d'autre choix que de retirer l'équipe à la fin de cet exercice. » L'absurdité de cette situation imposée par Swissvolley fait que les joueuses ont été prévenues de cette décision dans la matinée de mercredi et qu'elles devaient se rendre le soir même à Obwald, pour y disputer leur deuxième match de finale de play-out. Vous avez dit abracadabrant?

L'affaire Souza a laissé des traces

Le point de départ de cette état de santé financière prend sa source dans l'« affaire Luiz Souza », selon les dires du club. Pour rappel: une enquête avait été ouverte à l'encontre de l'ancien entraîneur du club par Swiss Sport Integrity pour des manquements supposés à l'éthique. L'impact de ce dossier a eu des répercussions directes sur le soutien des sponsors qui a été divisé par deux en un an. Le club pensait alors pouvoir amortir le choc en demandant sa relégation volontaire en LNB mais cela n'aura finalement que retardé la chute.

Un renouveau lors de l'assemblée du 31 mars?

Devant l'absence de forces bénévoles, le départ attendu de certaines joueuses ainsi que celui de l'entraîneur Plinio Sacchetti, le VBC Val-de-Travers a donc décidé de ne pas poursuivre l'aventure de sa première équipe, même en première ligue. « Ce n'était tout simplement plus envisageable. Libre à un nouveau comité potentiel de recréer quelque chose. Je suis sûr qu'il y a de bonnes idées qui pourraient émerger. Mais ce sera sans nous, ou sans moi, du moins. J'ai beaucoup donné ces dernières années et je vais me reconcentrer sur ma vie privée et professionnelle. J'ai le cœur lourd mais c'était l'unique décision à prendre. » Ne dit-on pas que la fin d'une aventure est toujours le début de la suivante? Les prémices de celle-ci tomberont peut-être le 31 mars puisqu'une assemblée extraordinaire est convoquée à Pizza Fun, à Fleurier, sur le coup des 19 h 30. Reste à savoir quel en sera le menu...

Kevin Vaucher

HOCKEY SUR GLACE 2^E LIGUE



Fleurier est promu en 1^{re} ligue!

Nous vous avons fait suivre la belle épopée de la première équipe du CP Fleurier, semaine après semaine, depuis septembre. Une aventure qui s'est terminée au cinquième match de la finale (perdue 1-0). Fort de cette saison de « renaissance », le club souhaite poursuivre le travail en allant « encore plus loin ». Ce sont les mots du coach Nicolas Motreff. Son président Sven Renaud confirme cette envie et annonce que le club évoluera en 1^{re} ligue dès la saison prochaine. Explications!

Bien que le CP Fleurier se soit incliné d'un rien contre Star Chaux-de-Fonds, au stade de la finale de groupe, l'avenir des « jaune et noir » se conjuguera désormais avec la 1^{re} ligue. Soucieuse de compléter le nombre d'équipes présentes au 4^e niveau national, la ligue suisse a proposé au CP Fleurier de monter d'un échelon. Alors oui, c'est une promotion sur tapis vert mais le club bénéficie de ce « ticket spécial » grâce à sa belle saison 2022/23. Sven Renaud a prévenu les sponsors et les membres du club de cette décision en début de semaine et il faut désormais se mettre au boulot pour pouvoir amortir le choc de cette montée en grade. Le budget devra être augmenté et l'équipe renforcée. Nous en reparlerons dans les semaines à venir.

Si proche du titre

Pour l'heure, bouclons le chapitre 2022/23 et esquissons les premières pistes de ce qui arrive. Quelques jours après la déception de la finale perdue, Nicolas Motreff

est déjà d'attaque. Quand on lui demande ce qu'il aura manqué à son équipe pour décrocher le titre, il commence par rigoler: « Il a manqué un but... » Cruel mais vrai! Une fois son sérieux récupéré, sa réponse est pleine de lucidité: « Un peu d'expérience et de réussite. » Le technicien français pointe deux éléments décisifs sur son issue. « Nous perdons la série lors du 4^e match à domicile. Star Chaux-de-Fonds nous a pris à froid et on perdait 0-3 après douze minutes de jeu. La suspension de Valentin Aeschlimann pour l'acte décisif ne nous a pas aidés non plus. »

Un état d'esprit ambitieux

Il fait également référence au but fleurisan refusé lors de ce même match décisif. Passons, la page est désormais tournée. Tous les regards se portent maintenant vers la saison prochaine. La réponse de Motreff fuse lorsqu'on lui demande quel sera l'objectif visé: « On veut clairement aller chercher le titre cette fois. » Cette réponse pleine d'ambition était celle d'un Chat qui s'est ouvert l'ap-

pétit, avant de connaître la promotion sur tapis vert. Mais elle garde du sens car elle est révélatrice de l'état d'esprit conquérant des Fleurisans. Pour la première saison en 1^{re} ligue, l'objectif sera avant tout de bien se familiariser avec cette nouvelle catégorie de jeu.

Les jeunes, les têtes d'affiche de demain

Le coach ne révolutionnera pas son système qui consiste à faire confiance aux jeunes de la région. « Ils ont montré qu'ils avaient les capacités de bien jouer en 2^e ligue, à nous de les accompagner efficacement pour qu'ils prennent petit à petit le rythme de la catégorie supérieure. Dans quelques années, ce seront eux nos têtes d'affiche. On veut juste marquer un peu plus de buts la saison prochaine alors on va aller chercher deux bons attaquants pour nous y aider. » Durant l'entretien, son téléphone commençait déjà à sérieusement chauffer. Les premières pistes se dessinent... La promotion « surprise » imposera aussi le recrutement d'une poignée



Le coach Nicolas Motreff (à gauche) et le président Sven Renaud ne sont pas du genre à rester les bras croisés. Ils préparent déjà activement la saison prochaine avec une transition de la 2^e à la 1^{re} ligue à assumer.

d'autres renforts afin de tenir la cadence qui va s'accélérer.

Staff renforcé, équipe étoffée, budget augmenté

« On va étoffer notre équipe et chercher à renforcer le budget pour faire face à l'augmentation des charges induite par cette montée d'une ligue. » Cette promotion ne se fera donc pas sans un soutien accru des sponsors. À eux d'entrer en jeu désormais! Aujourd'hui fixé à 350'000 francs pour l'ensemble du club, le budget devra être augmenté d'au moins 50'000 francs, selon les prévisions. Au niveau sportif, une majorité de joueurs poursuivront l'aventure en « jaune et noir » en 2023/24. Yann Pellet rangera pour sa part l'équipement pour endosser le rôle d'assistant. Il aidera également Alain Valentini au niveau de la direction sportive.

Chez nous, on se bat pour le maillot.

Du point de vue de la stratégie globale, le CP Fleurier ne reniera pas ses principes fondamentaux. « On ne va pas jouer la surenchère. On ne va pas devenir un club où l'on vient jouer pour l'argent », lance Sven Renaud. « Chez nous, on se bat pour le maillot et on préfère donner du temps de jeu à nos jeunes qu'à des mercenaires », reprend Motreff. « C'est quand je vois un junior U17 jouer avec notre première équipe que je me dis que notre travail est bien fait », termine le président. Et ça, le public apprécie, comme en témoigne son magnifique soutien affiché lors des derniers mois. Pas de doute à ce niveau-là donc: les spectateurs sont prêts à les suivre sur la route de la 1^{re} ligue.

Kevin Vaucher

À LOUER
à LA CÔTE-AUX-FÉES
Grand 2½ pièces
Cuisine agencée, salle de bains (baignoire), lave-linge, sèche-linge, place de parc.
Loyer **Fr. 750.-** charges comprises
Tél. 032 754 33 03

À LOUER
à FLEURIER
rue du Pasquier 1a, rez-de-chaussée
Très bel appartement de 2½ pièces
Lumineux, cuisine équipée, douche italienne, belle pièce de vie, 1 chambre.
slicimmobilier@gmail.com
Tél. 076 223 79 66

LES BAYARDS
À saisir ferme mitoyenne avec petit chalet, 600 m² de terrain
✓ Fr. 495'000.-
VALIMMOB
COURTAGE IMMOBILIER
079 690 02 02
www.valimmob.ch

COUVET
Rez-de-chaussée
Dernier appartement 4½ pièces neuf
124 m², plus terrasse et jardin privatif 218 m² compris.
1 cave, 2 salles d'eau.
Buanderie privative. Chauffage par pompe à chaleur.
Choix et finitions au gré du preneur.
Livraison juin 2023
Parking à définir.
✓ Fr. 545'000.-
Dossier sur demande
VALIMMOB
COURTAGE IMMOBILIER
079 690 02 02
www.valimmob.ch

FLEURIER
Maison familiale rénovée de 5½ pièces
3 salles d'eau, garages, remise atelier.
Terrain 1500 m².
✓ Fr. 795'000.-
VALIMMOB
COURTAGE IMMOBILIER
079 690 02 02
www.valimmob.ch

Nous cherchons pour nos clients, des VILLAS, TERRAINS, IMMEUBLES LOCATIFS, APPARTEMENTS PPE, FERMES, CHALETS, DOMAINES AGRICOLES, LOCAUX INDUSTRIELS

Nos prestations :

- ✓ proximité, indépendance, expérience
- ✓ discrétion assurée
- ✓ montage du dossier
- ✓ représentation et promotion de l'objet
- ✓ portefeuille clients avec financements
- ✓ recherche de financements et assurances
- ✓ prise en charge totale jusqu'à la conclusion

Pour tous renseignements :

VALIMMOB
COURTAGE IMMOBILIER

079 690 02 02
www.valimmob.ch

À LOUER à Buttes
rue du Milieu 13 - 2^e étage
Appartement totalement rénové de 3 pièces
Cuisine agencée habitable, hall, salon, 2 chambres, salle de bains wc-baignoire, cave, galetas, part à la buanderie, part au jardin commun, place de parc.
Loyer **Fr. 880.-** + charges Fr. 250.-/mois
Libre à convenir.
Fiduciaire Christian Lebet
Grand-Rue 10 - 2112 Môtiers
032 866 15 14 - info@fiduciairelebet.ch

FLEURIER
Devenez propriétaire de votre appartement duplex 4½ pièces
107 m², 2 salles d'eau, 2 balcons, part au jardin, cave et garage compris.
Libre de suite ou à convenir.
✓ Fr. 425'000.- à discuter
VALIMMOB
COURTAGE IMMOBILIER
079 690 02 02
www.valimmob.ch

VAL-DE-TRAVERS
Vente d'un hôtel café-restaurant de renommée avec source
Pour tous renseignements
VALIMMOB
COURTAGE IMMOBILIER
079 690 02 02
www.valimmob.ch

SAINT-SULPICE
Villas en cours de construction
5½ pièces, garage.
Parcelles de 692 à 757 m².
Choix et finitions au gré du preneur.
✓ Dès Fr. 816'000.-
VALIMMOB
COURTAGE IMMOBILIER
079 690 02 02
www.valimmob.ch

À VENDRE
Attique de 190 m²
À rénover.
Idéal pour professionnel.
Tél. 079 447 46 45

À LOUER
à LA CÔTE-AUX-FÉES
Locaux 170 m²
Refaits à neuf, modulables, eau, électricité, douche, WC, porte automatique, H 2m10, L 2m80.
Grande place extérieure, accès facile.
Location à discuter
Tél. 079 124 16 34

LES BAYARDS
Maison familiale construite en 2012, 6½ pièces avec garage et 5 places de parc extérieur
Situation ensoleillée sur 2000 m² de terrain.
Bel objet, pompe à chaleur.
✓ Fr. 700'000.-
VALIMMOB
COURTAGE IMMOBILIER
079 690 02 02
www.valimmob.ch

VALIMMOB
COURTAGE IMMOBILIER
079 690 02 02
www.valimmob.ch

LES VERRIÈRES
Ancienne ferme rénovée 3 appartements
Terrain 1644 m² (ferme).
Terrain 3679 m² (tourbières).
Annexe, parking, le tout en bon état.
Situation dominante.
✓ Fr. 895'000.-
VALIMMOB
COURTAGE IMMOBILIER
079 690 02 02
www.valimmob.ch

LES BAYARDS
Ancienne ferme de 3 appartements avec un ancien café-restaurant, grange et 2 grands garages
Terrain de 1908 m², annexes, écuries, caves, grand parking, jardin.
Bien placé sur axe à grand passage.
Vue et dégagement au sud.
✓ Fr. 595'000.-
VALIMMOB
COURTAGE IMMOBILIER
079 690 02 02
www.valimmob.ch

Jehle
PAYSAGISTE
Sàrl

- Pasquier 21
- Fleurier
- 032 861 16 95
- 079 417 99 58
- ph.jehle@bluewin.ch

Création et entretien de jardin

À LOUER
à FLEURIER
Appartement 3½ pièces
Refait à neuf.
Loyer **Fr. 1200.-** charges comprises.
Libre de suite.
Tél. 079 515 19 26

À LOUER
à COUVET
Garage
Rue du 1^{er} mars.
Tél. 032 863 41 27

À VENDRE
à COUVET
Très bel appartement de 4½ pièces
Très grand salon, salle à manger, 2 salles de bains, WC séparés.
À 3 minutes de la gare.
Garage en commun, cave.
Prix à discuter.
Tél. 078 644 47 62

Consultez notre prix du jour sur
margot-mazout.ch

margot mazout
mazout | essence | diesel | 0800 844 644

Profitez de nos offres combinées!

Toute publicité publiée conjointement dans les deux titres bénéficie d'un rabais de **15% sur chaque annonce**

Courrier Val-de-Travers HEBDO

LE JOURNAL
de Sainte-Croix et environs

TransCréa Sàrl
Immobilier
Conseils - Location - Vente

Le plus grand choix régional

NOTRE AGENCE FAMILIALE DEPUIS 2010

Concrétisez vos projets immobiliers
Votre partenaire immobilier du Balcon du Jura et Val-de-Travers

ACHAT - VENTE
ESTIMATION - PROMOTION
LOCATION - GÉRANCE

2 AGENCES PRÈS DE CHEZ VOUS

Rue de l'Arnon 5 1450 Ste-Croix 024/454 13 13
www.transcrea.ch info@transcrea.ch
Grand-Rue 19 2114 Fleurier 032/861 13 13

CODONISA
Entreprise de maçonnerie

MAÇONNERIE
BÉTON ARMÉ | CARRELAGE
RÉNOVATION DE CRÉPIS À L'ANCIENNE

2108 COUVET
+41 32 863 12 16
info@codonisa.ch



IMMOBILIER

LABORATOIRE DENTAIRE

Entretien - Rénovation
Réparation de Prothèses Dentaires

M.C Huguenin
Technicienne Diplômée

Rue de France 3
CH 1450 Sainte-Croix
079 409 05 25

Menuiserie - Charpente - Couverture

Ludovic Suter Sàrl

2126 Les Verrières
079 320 88 15
suter.ludovic@gmail.com
www.menuiserie-suter.ch

ALAIN REY

2114 FLEURIER
+41 79 818 99 39
alainrey@bluewin.ch

- FERBLANTERIE
- SANITAIRE
- PARATONNERRE